

# Connaître et protéger **LES CHEMINS**

Parc naturel régional du Gâtinais français - 2017



## **CHEMINS ET ENJEUX** **Rapport cartographique**

**Commune de  
Soisy-sur-École**



Une autre vie s'invente ici

en partenariat et  
avec le soutien de  
la DRIEE Ile-de-France



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ILE-DE-FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Énergie

 **île de France**

**SEINE • MARNE 77**  
LE DÉPARTEMENT

*Essoyne*  
LE DÉPARTEMENT



**Parc  
naturel  
régional  
du Gâtinais français**

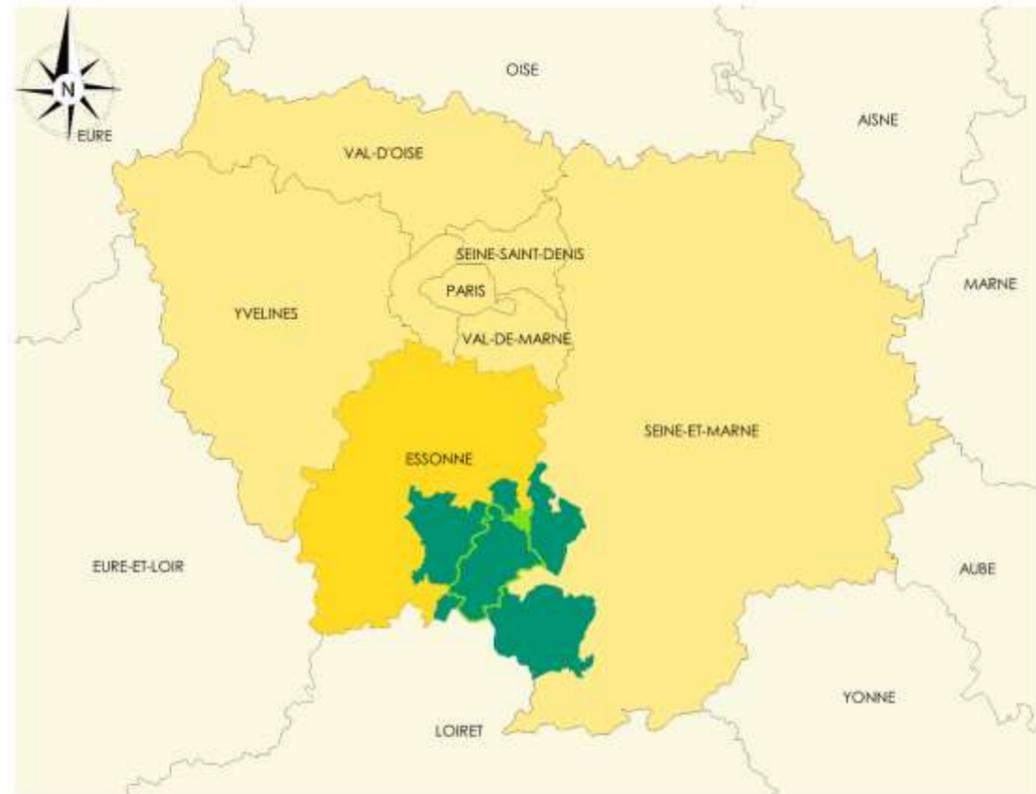
## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| 1. Contexte d'étude .....  | 2  |
| 1.1. Situation de la commune .....   | 2  |
| 1.2. Mise en place du projet dans la commune .....   | 2  |
| 1.2.1. Contexte dans la commune .....  | 2  |
| 1.2.2. Le travail avec l'élu référent .....  | 2  |
| 2. Inventaire des chemins ruraux de Soisy-sur-École .....  | 3  |
| 2.1. Carte des chemins ruraux de la commune .....  | 3  |
| 2.2. Tableau des chemins .....   | 4  |
| 3. Cartographie des enjeux liés aux chemins ruraux .....   | 9  |
| 3.1. Le ruissellement .....  | 10 |
| 3.2. La biodiversité .....   | 12 |
| 3.2.1. Chemins et routes compris dans les cœurs de la nature de la Trame Verte .....                                 | 12 |
| 3.2.2. Chemins et routes identifiés comme des corridors écologiques du Schéma régional de cohérence écologique ..... | 16 |
| 3.2.3. Chemins et routes identifiés comme des corridors écologiques de la Trame Verte .....                          | 19 |
| 3.2.4. Chemins et routes liés à la présence d'espèces remarquables .....   | 22 |
| 3.2.5. Chemins et routes liés à la présence de mares .....   | 23 |
| 3.3. L'agriculture et la forêt .....   | 24 |
| 3.3.1. Chemins et routes agricoles .....   | 24 |
| 3.3.2. Chemins et routes forestiers .....  | 25 |
| 3.4. Le tourisme et le patrimoine .....  | 26 |
| 3.4.1. Chemins et routes inscrits au PDIPR .....   | 26 |
| 3.4.2. Chemins et routes définis en itinéraires de randonnée .....   | 27 |
| 3.4.3. Présence de monuments inscrits ou classés .....   | 28 |
| 3.5. Le paysage .....  | 29 |
| 3.5.1. Les entités paysagères .....  | 29 |
| 3.5.2. Les éléments paysagers structurants .....   | 30 |
| 3.5.3. Les vergers .....   | 31 |
| 4. Un patrimoine à protéger .....  | 32 |
| 4.1. La protection des chemins .....   | 33 |
| 4.2. La sauvegarde des chemins ruraux .....  | 34 |
| 5. Carte de synthèse .....   | 35 |

## 1. Contexte d'étude

### 1.1. Situation de la commune

# Situation de la commune de Soisy-sur-École



### Légende

- Départements hors Île-de-France
- Région Île-de-France
- Département de l'Essonne
- Parc naturel régional du Gâtinais français
- Communauté de communes des Deux Vallées
- Commune de Soisy-sur-École

Sources :  
© IGN - BD TOPO 2014, GEORIA 2011  
© Parc du Gâtinais français  
Réalisation : Parc du Gâtinais français 2017 (NG)

### 1.2. Mise en place du projet dans la commune

#### 1.2.1. Contexte dans la commune

La commune de Soisy-sur-École a adopté en Conseil municipal son inventaire actualisé des chemins ruraux le 24 avril 2017. Le précédent datait de 1935. La Commune était particulièrement intéressée par ce travail afin de mieux définir quel était son patrimoine communal car elle fait face à des problèmes d'appropriation de ses chemins par certains riverains. L'inventaire lui permet donc d'avoir une synthèse actualisée et fiable sur laquelle elle peut se baser pour éventuellement reprendre possession de ses chemins.

#### 1.2.2. Le travail avec l'élue référente

Un premier contact a été pris avec Madame Sylvie Chappot, maire adjointe de la Commune, pour faire le point sur les documents disponibles en mairie. Les deux registres précédents, celui de 1867 et celui de 1932 (revu en 1935), ont été conservés par la mairie. Le plus récent a été utilisé en prenant en compte les modifications induites par les délibérations du Conseil municipal depuis cette date de 1935.

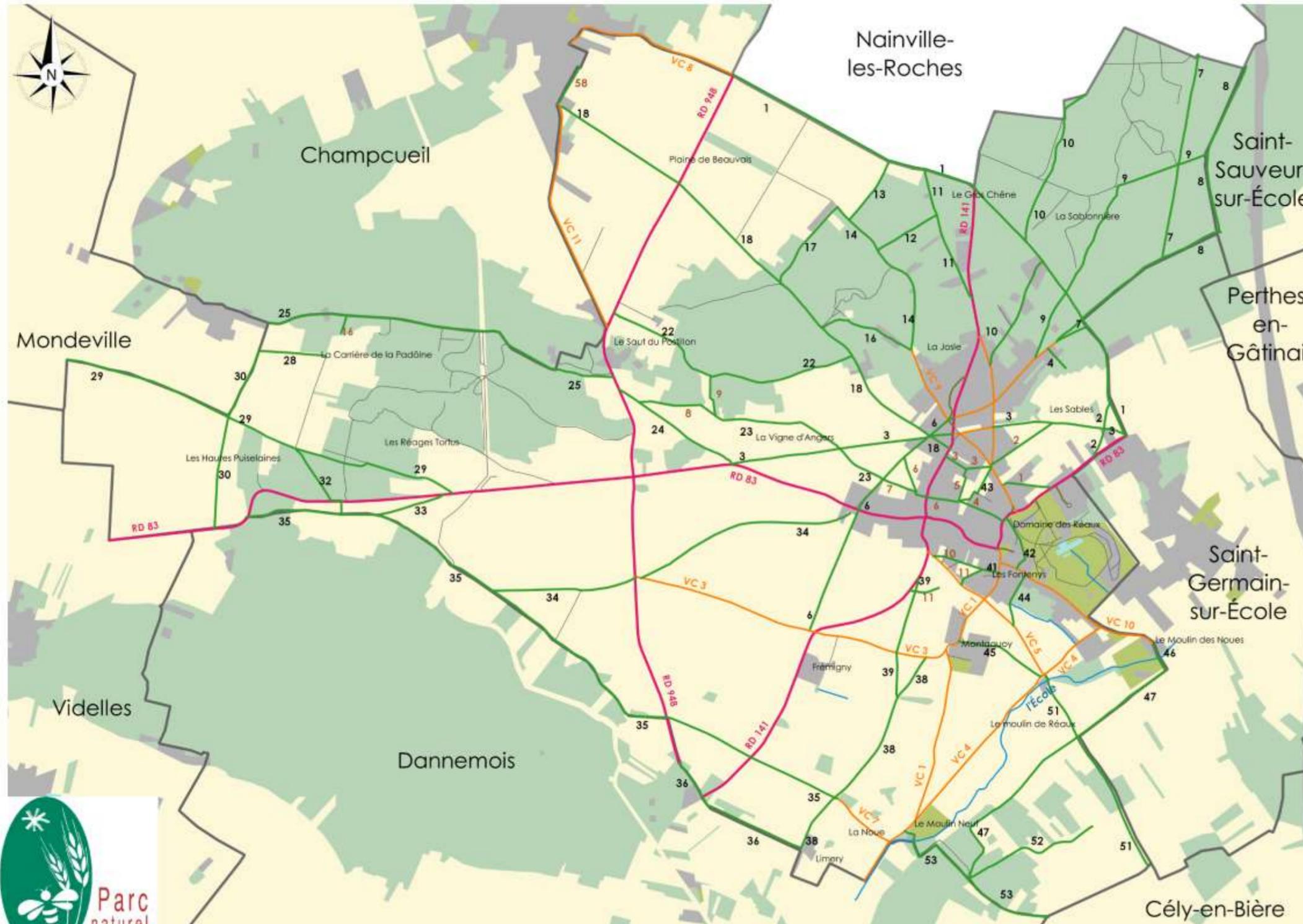
Plusieurs échanges ont eu lieu avec l'élue référente afin de parvenir à l'inventaire présenté dans ce document. Madame Chappot a également mené un travail supplémentaire de reconnaissance des chemins ruraux sur l'ensemble de la commune. Ceci permet d'arriver à un document exhaustif, présenté ci-après, d'une meilleure précision puisque la vérification sur photographie aérienne a été suivie d'une vérification sur le terrain.

La carte et le tableau suivant ont été inclus dans la délibération du 24 avril 2017.

## 2. Inventaire des chemins ruraux de Soisy-sur-École

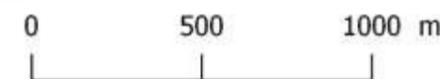
### 2.1. Carte des chemins ruraux de la commune

# Inventaire des chemins ruraux COMMUNE DE SOISY-SUR-ÉCOLE



### Légende

- Limites communales
- Mode d'occupation du sol
  - Eau, marais et zones humides
  - Carrières, sablières
  - Espaces forestiers
  - Espaces agricoles
  - Espaces urbanisés
  - Parcs, jardins et équipements de loisirs
- Chemins et routes
  - 2 Chemin rural
  - RD 83 Route départementale
  - VC 5 Voie communale
  - Rue
  - Chemin privé
  - l'École Cours d'eau
  - La Noue Lieu-dit



Sources :  
 © IGN - BD TOPO 2014, BD Parcellaire 2012, BD ORTHO 2015  
 © Parc du Gâtinais français - Inventaire des chemins ruraux 2017  
 Fond de carte : © IAU IdF - MOS 2012  
 Réalisation : Parc du Gâtinais français 2017 (NG)

## 2.2. Tableau des chemins

| Nom   | Description  | Largeur   | Source   | Existence vérifiée sur le terrain | Commentaire visibilité   | Longueur (en mètres) |
|---|--|---|--|-----------------------------------|--|----------------------|
| Chemin n° 1 de la Fontaine                                | Commence à la route départementale n° 83, se dirige vers Beauvais, sépare le territoire de Soisy-sur-École de celui de Saint-Germain-sur-École, rencontre le CR n° 2 des Carrières, traverse le CR n° 7 des Fontaines, le CR n° 9 de la Sablonnière. Rencontre le CR n° 10 de la Genièvre a deux reprises, la route départementale n° 141, le CR n° 11 dit de Mennecy, le CR n° 13 de Derrière la Boulinière à Mademoiselle. Se termine sur la route départementale n° 948 | De son origine jusqu'au CR n° 7 2.50 mètres ; 6 mètres jusqu'à la RD 141 ; 3 mètres jusqu'au CR n° 11 ; 2 mètres jusqu'à la fin | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui                               |  | 2 691                |
| Chemin n° 2 des Carrières                                 | Commence sur la route départementale n° 83, se dirige vers Saint-Sauveur-sur-École, traverse la voie communale. Se termine sur le CR n° 1 de la Fontaine à la limite du territoire de Saint-Germain-sur-École  | 3 mètres  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | disparu                           |  | 273                  |
| Chemin n° 3 dit Ancien chemin de la Ferté à Melun         | Commence à la route départementale n° 141, traverse le CR n° 6 dit du Tacot, le CR n° 18 de Beauvais, le CR n° 23 des Roches à Riché, s'interrompt à la route départementale n° 83. Reprend au chemin de Mennecy, rencontre le SR n° 2 des Sables, traverse le CR n° 2 des Carrières. Se termine sur le CR n° 1 de la Fontaine   | 3 mètres  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | en partie                         | Une partie n'existe plus entre la route départementale n° 83 et le croisement avec les CR n° 6 et 18 | 1 687                |
| Chemin n° 4 dit Voirie du Réage Tortu                     | Commence à la rue de la Bourgogne. Se termine entre les parcelles B 769, B 770 et B 857  |   | Cadastre   | oui                               |  | 124                  |
| Chemin n° 6 de Moigny à Saint-Sauveur dit chemin du Tacot | Commence sur la rue de la Bourgogne, rencontre la rue de Cheval Bart, traverse le CR n° 18 de Beauvais et au même endroit le CR n° 3 dit Ancien chemin de la Ferté à Melun, rencontre le SR n° 6 des Ruelles. Rencontre le CR n° 23 des Roches à Riché et au même endroit le SR n° 7 du Jardin à Malys, traverse la route départementale n° 83, rencontre le CR n° 34 de la Pièce Cornue. Se termine sur la voie communale n° 3 de Frémigny à Montaquoy                    | 3 mètres de son origine à la RD n° 83 ; 4 mètres jusqu'à la fin   | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui                               |  | 1 253                |
| Chemin n° 7 des Fontaines ou Route des Fontaines          | Commence sur la rue de la Bourgogne, se sépare en deux branches, la première s'interrompt au CR n° 1 de la Fontaine, la seconde le traverse puis continue en séparant Soisy-sur-École et Saint-Germain-sur-École, rencontre le CR n° 8 du Port. Se termine à Nainville-les-Roches à l'angle nord-est de la parcelle B 03 n° 1010 appelée la vente au Comte d'Evreux  | 3 mètres jusqu'au CR n° 1, 2.50 mètres sur la partie mitoyenne avec Saint-Germain-sur-École, 8 mètres sur la dernière partie    | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui                               |  | 1 785                |
| Chemin n° 8 du Port                                       | Commence au CR n° 7 des Fontaines, se dirige vers Saint-Germain-sur-École et se poursuit en limite de cette commune. Se dirige vers Nainville-les-Roches, sépare Soisy-sur-École de Saint-Sauveur-sur-École. Traverse le CR n° 9 de la Sablonnière. Se termine à Nainville-les-Roches à l'angle nord-est de la parcelle B 03 n° 1010 appelée la vente au Comte d'Evreux  | 2.50 mètres   | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | en partie                         | Existe sur la partie mitoyenne avec Saint-Germain-sur-École seulement                                | 831                  |

|   |   |  |  |           |  |       |
|---|---|--|--|-----------|--|-------|
| Chemin n° 9 de la Sablonnière                         | Commence sur la rue de la Bourgogne, se dirige vers Saint-Sauveur-sur-École, traverse le CR n° 1 de la Fontaine, fait un coude, traverse le CR n° 7 des Fontaines. Se termine sur le CR n° 8 du Port à la limite du territoire de Saint-Sauveur-sur-École   | 3 mètres de son origine au coude vers la droite ;<br>6 mètres jusqu'au CR n° 7 ; 7 mètres jusqu'à la fin | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | en partie | Existe du début jusqu'au CR n° 1, est encore visible un peu après puis a disparu ensuite. est à nouveau visible après le coude et jusqu'à la fin                                 | 1 369 |
| Chemin n° 10 de la Genièvre                           | Commence sur la voie communale dite chemin de Mennecey, se dirige vers Nainville-les-Roches, s'interrompt au CR n° 1 de la Fontaine. Reprend plus loin en direction de Nainville-les-Roches et se termine en limite de cette commune, à l'ouest de la parcelle B 03 n° 1007 appelée la vente du Comte d'Evreux  | 3 mètres   | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | en partie | N'existe plus après avoir traversé le CR n° 1, est visible à nouveau avant la limite communale avec Nainville-les-Roches et n'est à nouveau plus visible sur les derniers mètres | 1 342 |
| Chemin n° 11 dit de Mennecey                          | Commence à la route départementale n° 141, rencontre le CR n° 12 de la Boulinière à Mademoiselle. Se termine sur le CR n° 1 de la Fontaine à la limite de Nainville-les-Roches  | 4 mètres   | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       |  | 656   |
| Chemin n° 12 de la Boulinière à Mademoiselle          | Commence sur le CR n° 14 de Cheval Bart, se dirige vers le nord-est. Se termine sur le CR n° 11 dit de Mennecey   | 3 mètres   | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       |  | 327   |
| Chemin n° 13 de Derrière la Boulinière à Mademoiselle | Commence sur le CR n° 1 de la Fontaine, se dirige vers le sud-ouest. Se termine sur le CR n° 14 du Cheval Bart  | 2.50 mètres  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       |  | 342   |
| Chemin n° 14 de Cheval Bart                           | Commence à la fourche entre la rue du Cheval Bart et le CR n° 16 du Tertre Blanc, rencontre le CR n° 12 de la Boulinière à Mademoiselle, le CR n° 13 de Derrière la Boulinière à Mademoiselle. Se termine sur le CR n° 17 des Chevreuils  | De son origine au CR n° 12, 4 mètres ; 3 mètres jusqu'à la fin   | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       |  | 836   |
| Chemin n° 16 du Tertre Blanc                          | Commence à la rencontre de la rue de Cheval Bart et du CR n° 14 de Cheval Bart. Se termine au CR n° 18 de Beauvais  | 3 mètres   | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | en partie | S'interrompt dans les bois, ne rejoint pas le CR n° 18   | 472   |
| Chemin n° 17 des Chevreuils                           | Commence au bout du CR n° 14 de Cheval Bart, se dirige vers le sud-ouest. Se termine sur le CR n° 18 de Beauvais  | 2.50 mètres  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       |  | 457   |
| Chemin n° 18 de Beauvais                              | Commence sur la route départementale n° 141, se dirige vers le nord-ouest, traverse le CR n° 3 ancien chemin de la Ferté à Melun, le CR n° 6 dit du Tacot, rencontre le CR n° 22 du Tertre Noir. Rencontre le CR n° 16 du Tertre Blanc, le CR n° 17 des Chevreuils et traverse la route départementale n° 948. Se termine à Champcueil près du hameau de Beauvais | 4 mètres   | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       |  | 2 494 |
| Chemin n° 22 du Tertre Noir                           | Commence sur le CR n° 18 de Soisy à Beauvais, se dirige vers l'ouest. Se termine sur la route départementale n° 948   | 2,50 mètres avec entrée sur le CR n° 18 Soisy à Beauvais à 8 mètres de largeur                           | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       |  | 1 269 |
| Chemin n° 23 des Roches à Riché                       | Commence sur le CR n° 6 dit du Tacot, se dirige vers le nord-ouest, traverse le CR n° 3 ancien chemin de la Ferté à Melun. Se termine sur le SR n° 8 du Bas des Tertres   | 2.50 mètres  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | disparu   |  | 850   |
| Chemin n° 24 des Seize                                | Commence sur la route départementale n° 83, à la jonction avec le CR n° 3 ancien chemin de la Ferté à Melun, se dirige vers le nord-ouest, rencontre le SR n° 8 du Bas des Tertres. Se termine sur la route départementale n° 948, proche du Saut du Postillon  | 3.50 mètres  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | disparu   |  | 649   |

|   |   |   |   |           |  |       |
|---|---|---|---|-----------|--|-------|
| Chemin n° 25 de la Butte à Pierre ou de Soisy à la Padôle | Commence sur la route départementale n° 948 proche du Saut du Postillon, sépare ensuite Soisy-sur-École de Champcueil. Se termine à la limite de Mondeville   | 4 mètres de son origine à la section mitoyenne avec Champcueil ; 2 mètres sur la section mitoyenne jusqu'à la fin | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935          | en partie | Plus visible dans la partie boisée, en limite avec Champcueil  | 1 717 |
| Chemin n° 28 de la Ferrailleuse                           | Commence au CR n° 30 de la Padôle. Se termine au SR n° 16 des Hautes Padôlles   |   | État des chemins, remembrement de Mondeville et Videlles du 15 septembre 2008 | oui       |  | 325   |
| Chemin n° 29 de Soisy à Mondeville                        | Commence sur la route départementale n° 83, se dirige vers le nord-ouest, rencontre le CR n° 32 des Mulets, le CR n° 30 de la Padôle. Sépare ensuite le territoire de Soisy-sur-École de celui de Mondeville et se termine en limite de commune avec Mondeville   | 4 mètres jusqu'au CR n° 30 ; 2 mètres jusqu'à la fin  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935          | oui       |  | 1 663 |
| Chemin n° 30 de la Padôle                                 | Commence sur la route départementale n° 83, se dirige vers le nord, traverse le CR n° 29 de Soisy à Mondeville, sépare Mondeville de Soisy-sur-École. Se termine au CR n° 28 de la Ferrailleuse   | Mitoyen avec Mondeville soit 1,50 mètre pour Soisy  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935          | oui       |  | 487   |
| Chemin n° 32 des Mulets                                   | Commence sur le CR n° 29 de Soisy à Mondeville, se dirige vers le sud-est, traverse la route départementale n° 83 puis la longe, se dirige ensuite vers le sud. Se termine sur le CR n° 35 de Varenne au Moulin Neuf  | 4 mètres  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935          | oui       |  | 414   |
| Chemin n° 33 des 18 Arpents                               | Commence sur la route départementale n° 83. Se termine sur le CR n° 35 de Varenne au Moulin Neuf  | 3 mètres  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935          | non       |  | 326   |
| Chemin n° 34 de la Pièce Cornue                           | Commence sur le CR n° 6 dit du Tacot, près de la route départementale n° 83, se dirige vers l'ouest, s'interrompt à la voie communale n° 3 de Frémigny à Montaquoy puis reprend, traverse la route départementale n° 948. Se termine sur le CR n° 35 de Varenne au Moulin Neuf  | 3 mètres  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935          | en partie | N'existe plus entre le CR n° 6 et la voie communale n° 3. À partir de la route départementale n° 948 est visible mais s'arrête au bout de 100 mètres environ                     | 1 793 |
| Chemin n° 35 de Varenne au Moulin Neuf                    | Commence sur la voie communale n° 7 au Moulin Neuf, se dirige vers Videlles, traverse la route départementale n° 141, la route départementale n° 948 puis sépare Soisy-sur-École de Dannemois, rencontre le CR n° 34 de la Pièce Cornue. Rencontre le CR n° 33 des 18 Arpents, le CR n° 32 des Mulets et se termine sur la route départementale n° 83 | 4 mètres jusqu'à la RD 948 ; 2 mètres jusqu'à la fin  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935          | en partie | N'existe plus entre la voie communale n° 7 du Moulin Neuf à Limery et la route départementale n° 948. N'existe plus également entre le CR n° 33 et la route départementale n° 83 | 3 246 |
| Chemin n° 36 dit Voirie de Limery                         | Commence sur la voie communale n° 7 de Moulin Neuf à Limery, se dirige vers le nord-ouest, rencontre la route départementale n° 141. Se termine sur la route départementale n° 948  | 2 mètres  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935          | en partie | Seule une petite partie est existante à partir de la route départementale n° 141 en direction du sud-est   | 730   |
| Chemin n° 38 de Soisy à Dannemois                         | Commence sur la voie communale n° 3 près du hameau de Montaquoy, se dirige vers le sud, rencontre le CR n° 39 de la Noue, le CR n° 35 de Varenne au Moulin Neuf et au même endroit la voie communale n° 7 de Moulin Neuf à Limery. Se termine au CR n° 36 de la Voirie de Limery  | 4 mètres  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935          | oui       |  | 1 107 |
| Chemin n° 39 de la Noue                                   | Commence sur la route départementale n° 141 se dirige vers le sud, traverse le SR n° 11 de la Messe, traverse la voie communale n° 3. Se termine sur le CR n° 38 de Soisy à Dannemois près du ruisseau de la Noue   | De son origine à la voie communale n° 3, 3 mètres ; 2 mètres jusqu'à la fin                                       | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935          | disparu   |  | 581   |

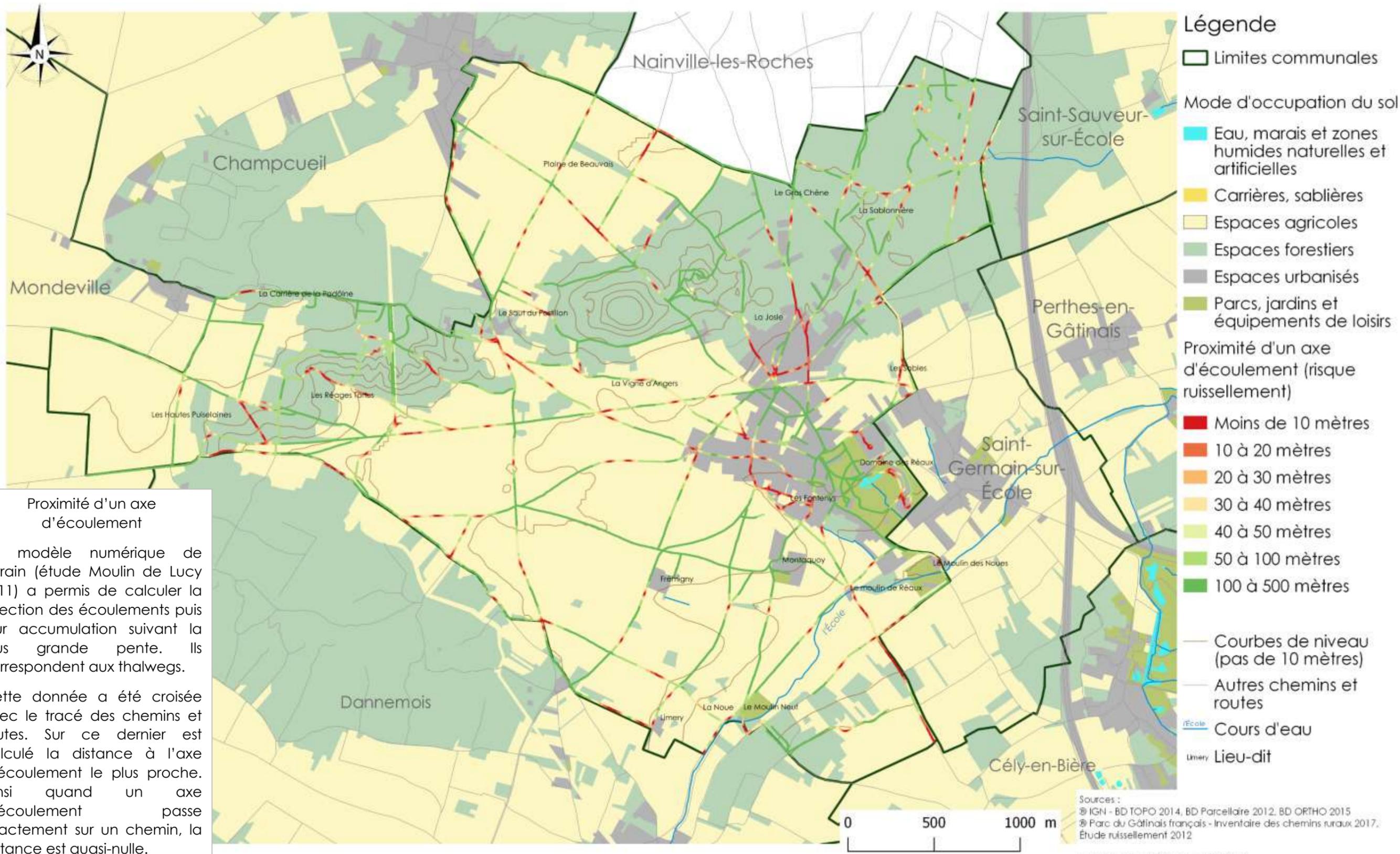
|  |   |  |  |           |  |      |
|--|---|--|--|-----------|--|------|
| Chemin n° 41 dit Ruelle du Coupe d'eau                   | Commence sur la voie communale n° 1. Se termine à l'intersection des SR n° 10 des Fontenys et SR n° 11 de la Messe  | 3 mètres   | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       |  | 92   |
| Chemin n° 42 du Clos des Bordes                          | Commence sur la route départementale n° 83 près de l'entrée du château de Réaux, se dirige vers le sud. Se termine sur la rue du Bois Net   | 3 mètres   | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | en partie | Continuité après l'école vers la ruelle du Bois Net pour le moment interrompue (portail)   | 282  |
| Chemin n° 43 des Baronvals                               | Commence sur la rue des Fourneaux, se dirige vers le sud. Se termine sur le SR n° 4 des Baronvals   | 2.50 mètres  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       |  | 140  |
| Chemin n° 44 dit Ruelle de Bois Net                      | Commence sur la voie communale n° 10, se dirige vers le sud. Se termine sur la voie communale n° 5  | 3 mètres   | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       |  | 265  |
| Chemin n° 45 de Réaux à Montaquoy                        | Commence sur la voie communale n° 1 (rue de Montaquoy) en face de la ferme de Montaquoy, se dirige vers l'est. Se termine sur la voie communale n° 4 (route de Dannemois à Saint-Germain) près du moulin de Réaux   | 3 mètres   | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | disparu   |  | 439  |
| Chemin n° 46 du Moulin des Noues dit Voie Marivaux       | Commence à la suite de la rue du Moulin des Noues, sépare Saint-Germain-sur-École de Soisy-sur-École, traverse la rivière École. Se termine sur le CR n° 47 de Milly à Saint-Sauveur à la limite de Saint-Germain-sur-École   | 2 mètres depuis son origine jusqu'au croisement avec le chemin de Malitouche (commune de Saint-Germain-sur-École) ; 2.50 mètres jusqu'à la fin | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       |  | 143  |
| Chemin n° 47 de Milly à Saint-Sauveur                    | Commence au croisement du CR n° 53 dit la ruelle à Jeannot et du CR n° 52 des Barons, se dirige vers le nord-est, traverse le CR n° 51 de Soisy à Fleury. Sépare Saint-Germain-sur-École de Soisy et se termine sur le CR n° 46 du Moulin des Noues   | 4 mètres jusqu'au CR n° 51 ; 2 mètres jusqu'à la fin   | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       |  | 1686 |
| Chemin n° 51 de Soisy à Fleury                           | Commence sur la voie communale n° 4 (route de Dannemois à Saint-Germain), se dirige vers le sud-est, traverse la rivière École, le CR n° 47 de Milly à Saint-Sauveur, sépare ensuite Saint-Germain-sur-École de Soisy-sur-École. Se termine en limite communale de Cély-en-Bière  | 4 mètres jusqu'au CR n° 47 ; 2 mètres jusqu'à la fin   | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       |  | 1599 |
| Chemin n° 52 des Barons                                  | Commence au croisement du CR n° 53 dit Ruelle à Jeannot et du CR n° 47 de Milly à Saint-Sauveur, se dirige vers l'est. Se termine avant la parcelle D 258   | 4 mètres   | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | en partie | En partant du CR n° 53, s'arrête au bout de 100 mètres   | 669  |
| Chemin n° 53 dit Ruelle à Jeannot                        | Commence sur la voie communale n° 4 (route de Dannemois à Saint-Germain) près du Moulin Neuf, se dirige vers le sud-est, traverse la rivière École, rencontre le CR n° 47 de Milly à Saint-Sauveur et au même endroit le CR n° 52 des Barons. Sépare ensuite Dannemois de Soisy-sur-École. Se termine à la limite de Cély-en-Bière et Dannemois | 4 mètres jusqu'à la rivière École ; 2 mètres jusqu'à la fin  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | en partie | Visible au niveau du Moulin Neuf, plus visible dans la partie boisée après la rivière École, visible à nouveau au croisement avec le chemin de Milly à Saint-Sauveur | 920  |
| Sentier n° 1 de Soisy à Saint-Germain dit rue des Sables | Commence sur la rue des Fourneaux, se dirige vers l'est. Se termine sur la route départementale n° 83   | 1 mètre  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       |  | 236  |
| Sentier n° 2 des Sables                                  | Commence sur l'ancien chemin rural de Mennecy devenu voie communale sur cette portion, près du croisement entre la rue des Fourneaux et le CR n° 43 des Baronvals, se dirige vers le nord-est. Se termine sur le chemin de Mennecy  | 1 mètre  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | disparu   |  | 348  |

|  |  |          |  |           |  |     |
|--|--|----------|--|-----------|--|-----|
| Sentier n° 3 de la Josle                 | Commence sur la rue des Fourneaux au niveau de l'intersection avec le CR n° 43 des Baronvals, se dirige vers l'ouest, rencontre le SR n° 5 du Jardin à Gosse. Se termine sur la route départementale n° 141  | 1 mètre  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | en partie | Parcelles privées au croisement avec le SR n° 5 du Jardin à Gosse jusqu'à la rue des Fourneaux           | 236 |
| Sentier n° 4 des Baronvals               | Commence au bout du CR n° 43 des Baronvals. Se termine au SR n° 6 des Ruelles au croisement avec le SR n° 5 du Jardin à Gosse  | 1 mètre  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | en partie | Le cheminement a changé et il est difficile de retrouver le tracé initial                                | 112 |
| Sentier n° 5 du Jardin à Gosse           | Commence au croisement du SR n° 6 des Ruelles et du SR n° 4 des Baronvals, se dirige vers le nord. Se termine sur le SR n° 3 de la Josle   | 1 mètre  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       |  | 163 |
| Sentier n° 6 des Ruelles                 | Commence sur la route départementale n° 83, se dirige vers l'ouest, rencontre au même endroit le SR n° 4 des Baronvals et le SR n° 5 du Jardin à Gosse, traverse la route départementale n° 141, rencontre le SR n° 7 du Jardin à Malys. Se termine sur le CR n° 6 dit du Tacot  | 1 mètre  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | en partie | N'existe plus après avoir rencontré le SR n° 7 et jusqu'à la fin   | 635 |
| Sentier n° 7 du Jardin à Malys           | Commence sur le SR n° 6 des Ruelles, se dirige vers l'ouest. Se termine sur le CR n° 6 dit du Tacot au croisement avec le CR n° 23 des Roches à Riché  | 1 mètre  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | disparu   |  | 167 |
| Sentier n° 8 du Bas des Tertres          | Commence au croisement du CR n° 23 des Roches à Riché et du SR n° 9 de la Cerisaie, se dirige vers l'ouest. Se termine sur le CR n° 24 des Seize   | 1 mètre  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | disparu   |  | 423 |
| Sentier n° 9 de la Cerisaie              | Commence à l'intersection entre le CR n° 23 des Roches à Riché et le SR n° 8 du Bas des Tertres, se dirige vers le nord. Se termine sur le CR n° 22 du Tertre Noir   | 1 mètres | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       | Ce sentier n'existe plus au cadastre mais sur le terrain un chemin existe                                | 197 |
| Sentier n° 10 des Fontenys               | Commence au niveau du CR n° 41 dit la ruelle du Coupe d'Eau, se dirige vers l'ouest. Se termine sur le Chemin des Saules devenu voie communale   | 1 mètre  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | en partie | La sente rétrécit et se finit sur des parcelles de la ferme, elle ne débouche plus sur la rue des Saules | 240 |
| Sentier n° 11 de Frémigny ou de la Messe | Commence au croisement du CR n° 41 dit Ruelle du Coupe d'Eau et du SR n° 10 des Fontenys, se dirige vers le sud-ouest. S'interrompt au chemin des Saules devenu voie communale. Reprend au niveau du chemin de Soisy à Montaquoy (disparu), traverse le CR n° 39 de la Noue et se termine à la route départementale n° 141 | 1 mètre  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | disparu   |  | 272 |
| Sentier n° 16 des Hautes Padôlnes        | Commence sur le CR n° 25 de la Butte à Pierre ou de Soisy à la Padôlne. Se termine au nord de la parcelle ZD 32  | 1 mètre  | État de reconnaissance des chemins ruraux, revu le 10 septembre 1935 | oui       |  | 89  |
| Sentier n° 58 du Gazon                   | Commence à rue de Milly, se poursuit en limite communale avec Champcueil. Fait un angle et se termine entre les parcelles ZB 16, ZB 21 et ZB 22  |          | Cadastre   | En partie | Seulement visible sur 60 mètres au départ  | 387 |

### 3. Cartographie des enjeux liés aux chemins ruraux

# Le risque ruissellement

## INTENSITÉ DU RISQUE RUISSELLEMENT SUR LES CHEMINS ET ROUTES



**Proximité d'un axe d'écoulement**

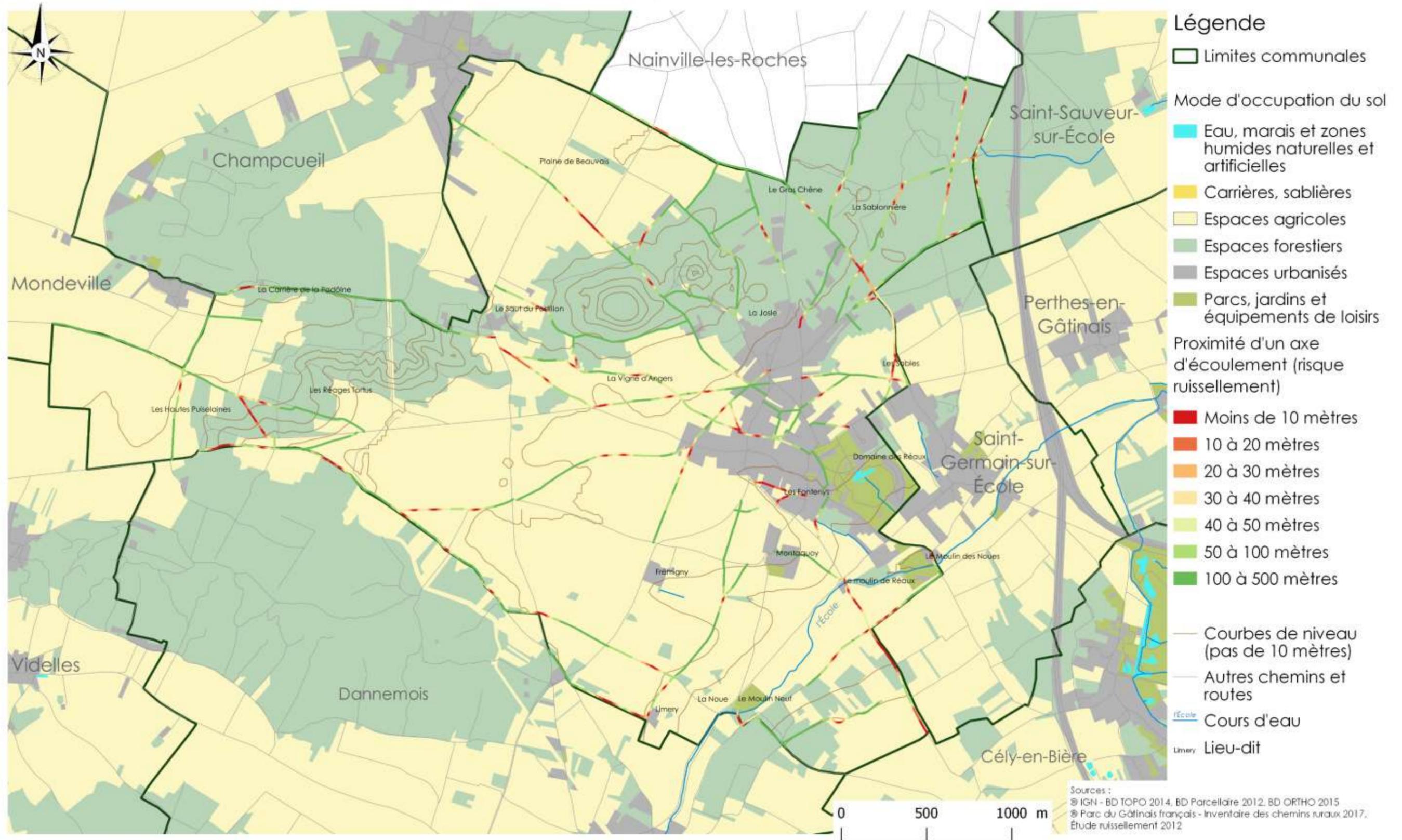
Un modèle numérique de terrain (étude Moulin de Lucy 2011) a permis de calculer la direction des écoulements puis leur accumulation suivant la plus grande pente. Ils correspondent aux thalwegs.

Cette donnée a été croisée avec le tracé des chemins et routes. Sur ce dernier est calculé la distance à l'axe d'écoulement le plus proche. Ainsi quand un axe d'écoulement passe exactement sur un chemin, la distance est quasi-nulle.

Sources :  
 © IGN - BD TOPO 2014, BD Parcellaire 2012, BD ORTHO 2015  
 © Parc du Gâtinais français - Inventaire des chemins ruraux 2017, Étude ruissellement 2012  
 Fond de carte : © IAU IdF - MOS 2012  
 Réalisation : Parc du Gâtinais français 2017 (ING)

# Le risque ruissellement

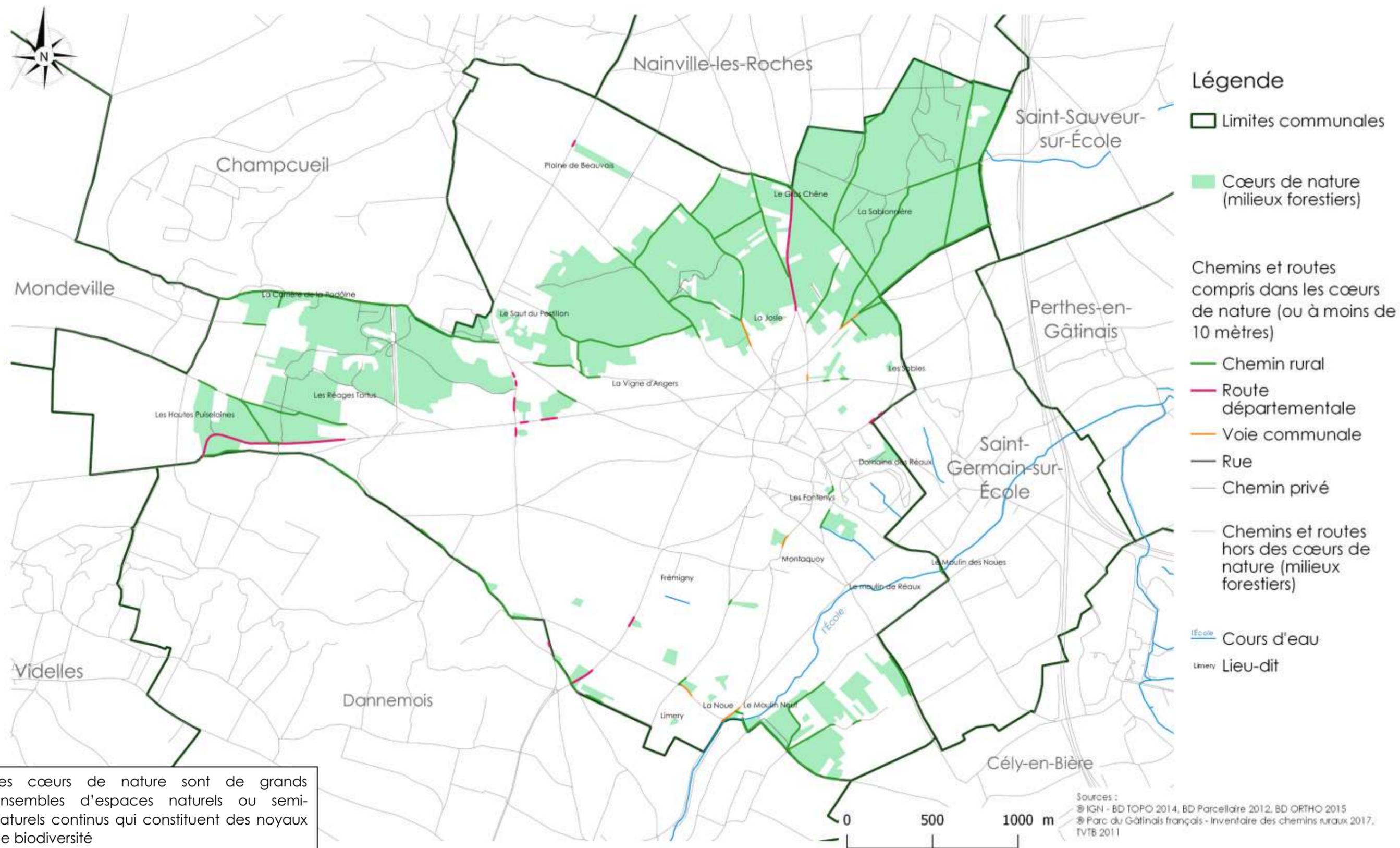
## INTENSITÉ DU RISQUE RUISSELLEMENT SUR LES CHEMINS RURAUX



### 3.2. La biodiversité

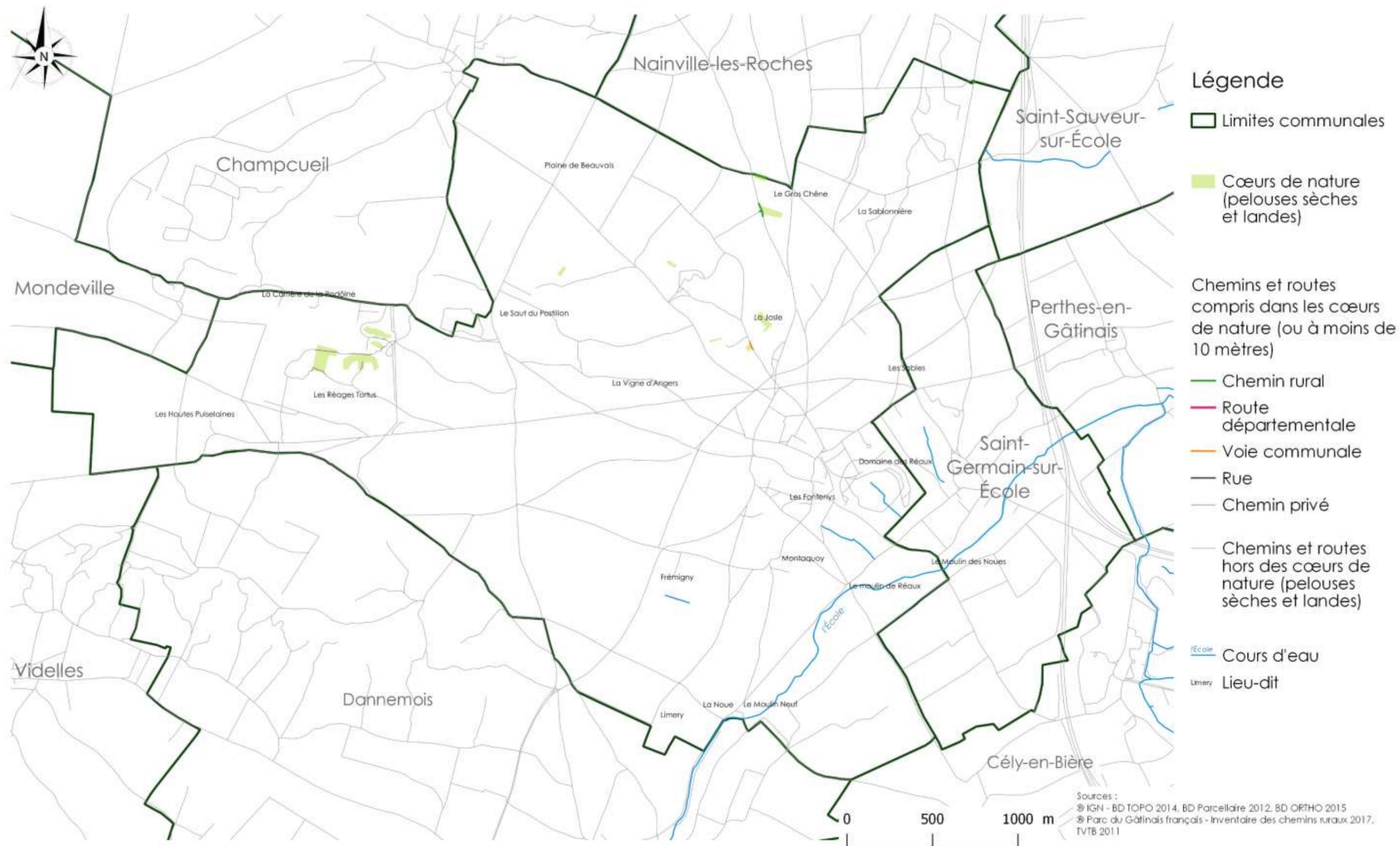
#### 3.2.1. Chemins et routes compris dans les cœurs de la nature de la Trame Verte

## La biodiversité CHEMINS ET ROUTES DES MILIEUX FORESTIERS



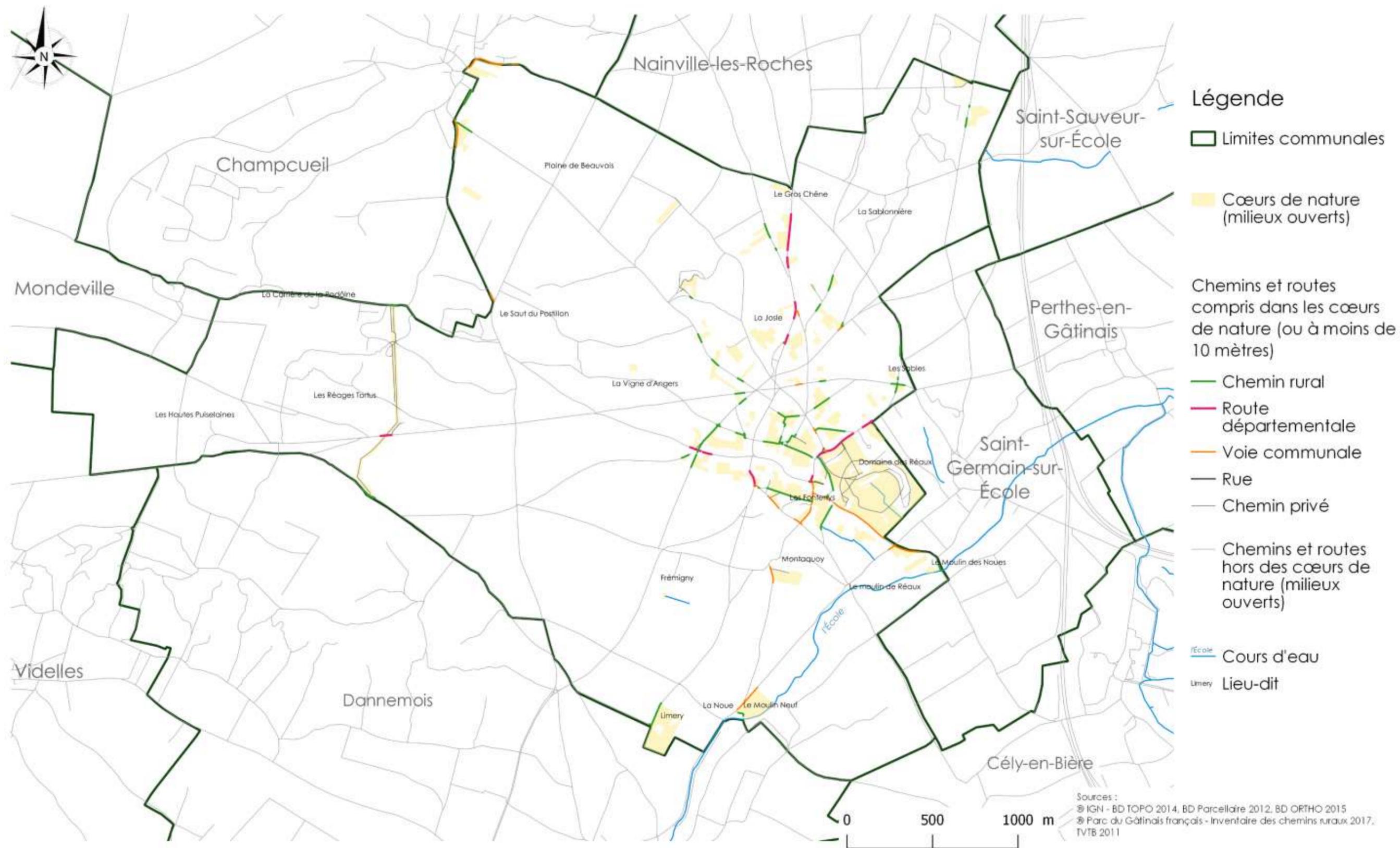
Les cœurs de nature sont de grands ensembles d'espaces naturels ou semi-naturels continus qui constituent des noyaux de biodiversité

# CHEMINS ET ROUTES DES PELOUSES SÈCHES ET DES LANDES



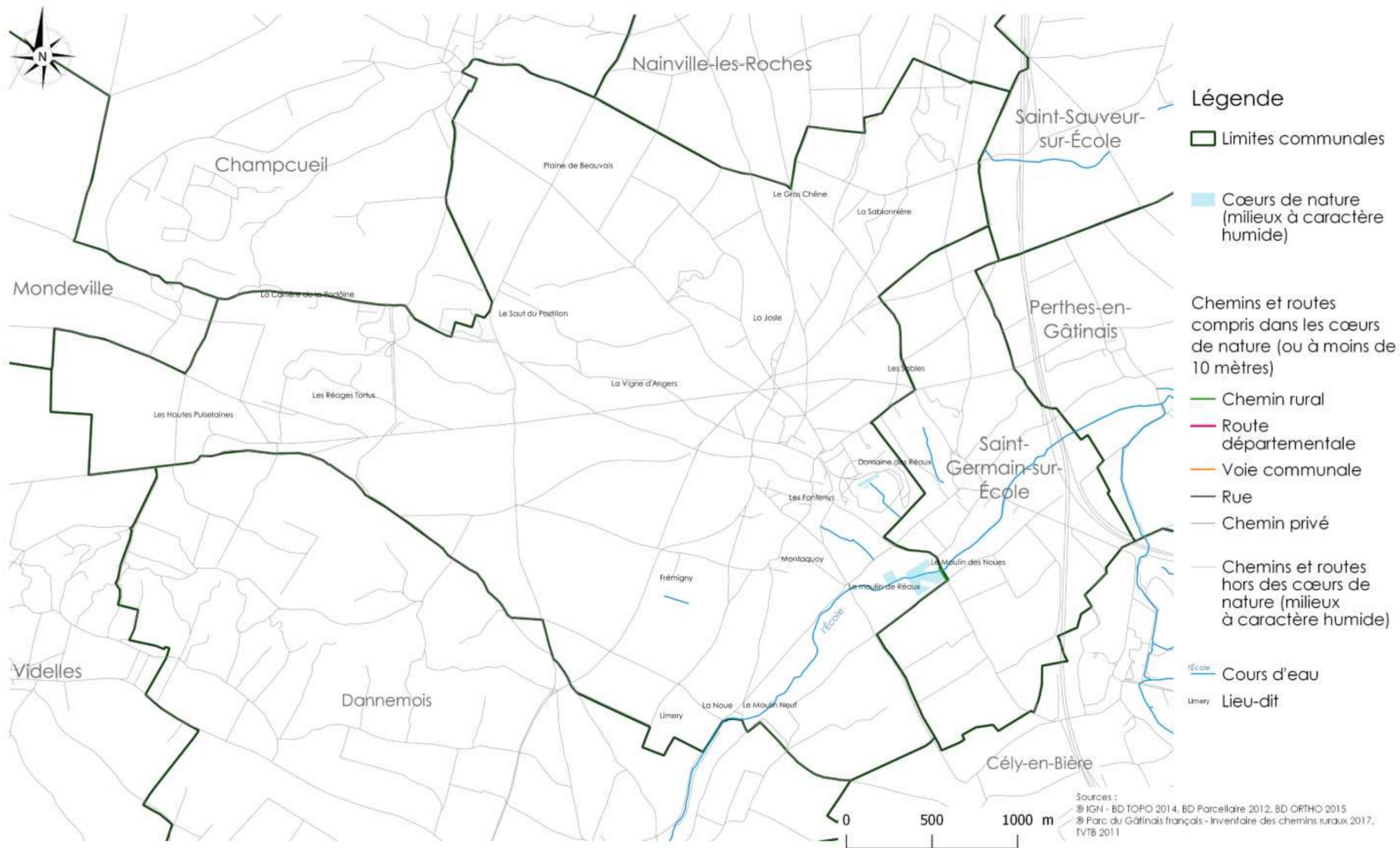
# La biodiversité

## CHEMINS ET ROUTES DES MILIEUX OUVERTS

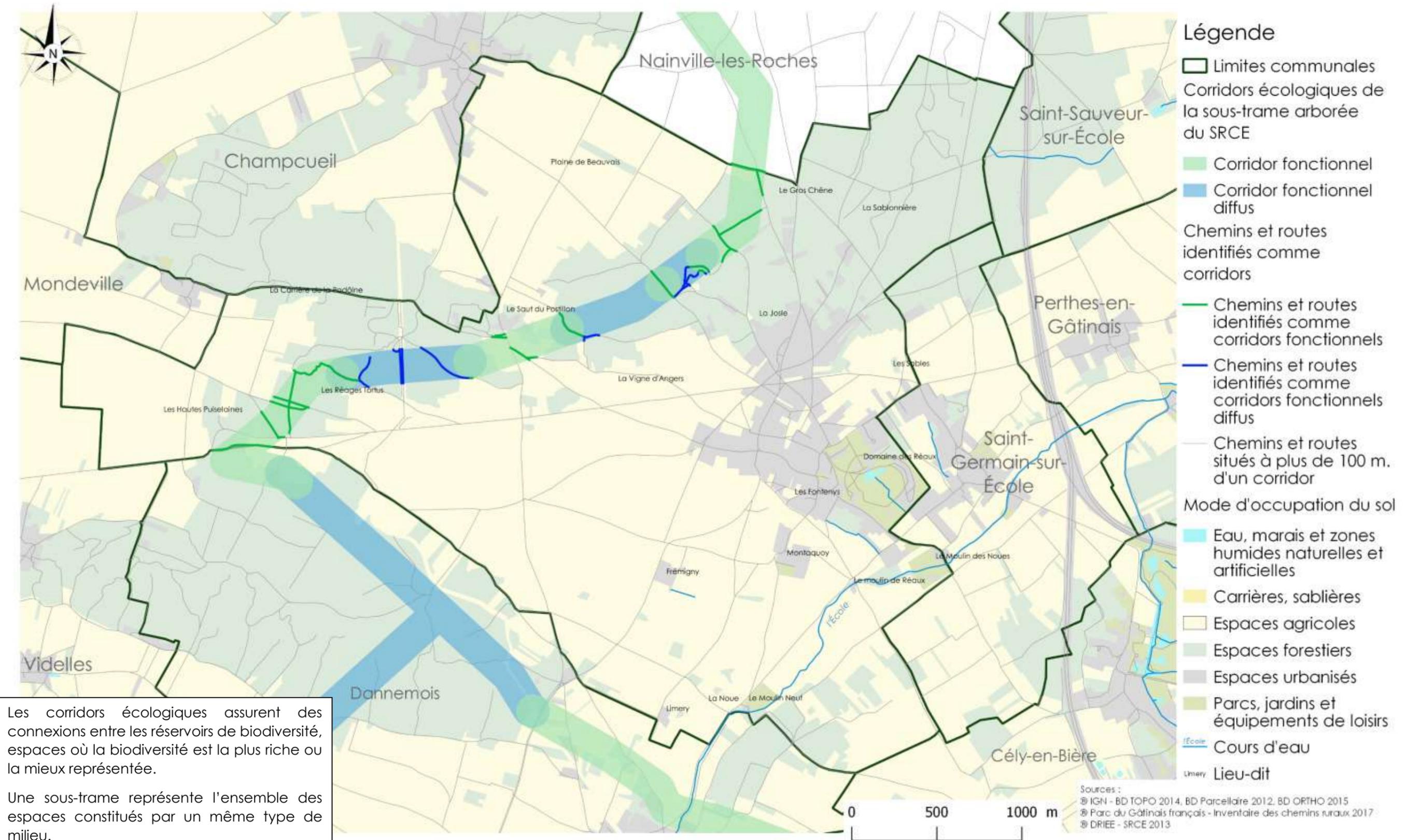


# La biodiversité

## CHEMINS ET ROUTES DES MILIEUX À CARACTÈRE HUMIDE



## La biodiversité SOUS-TRAME ARBORÉE DU SRCE

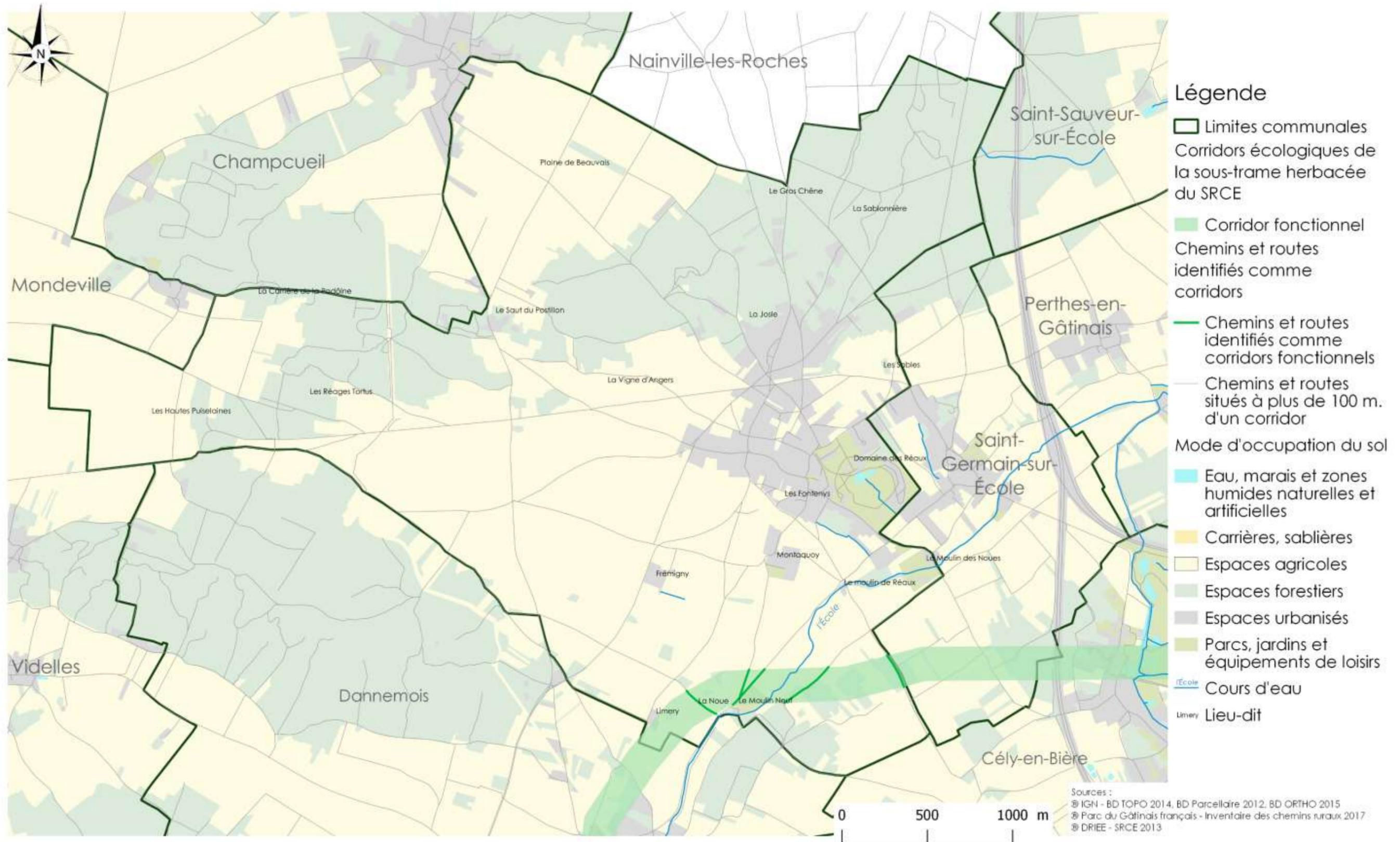


Les corridors écologiques assurent des connexions entre les réservoirs de biodiversité, espaces où la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée.

Une sous-trame représente l'ensemble des espaces constitués par un même type de milieu.

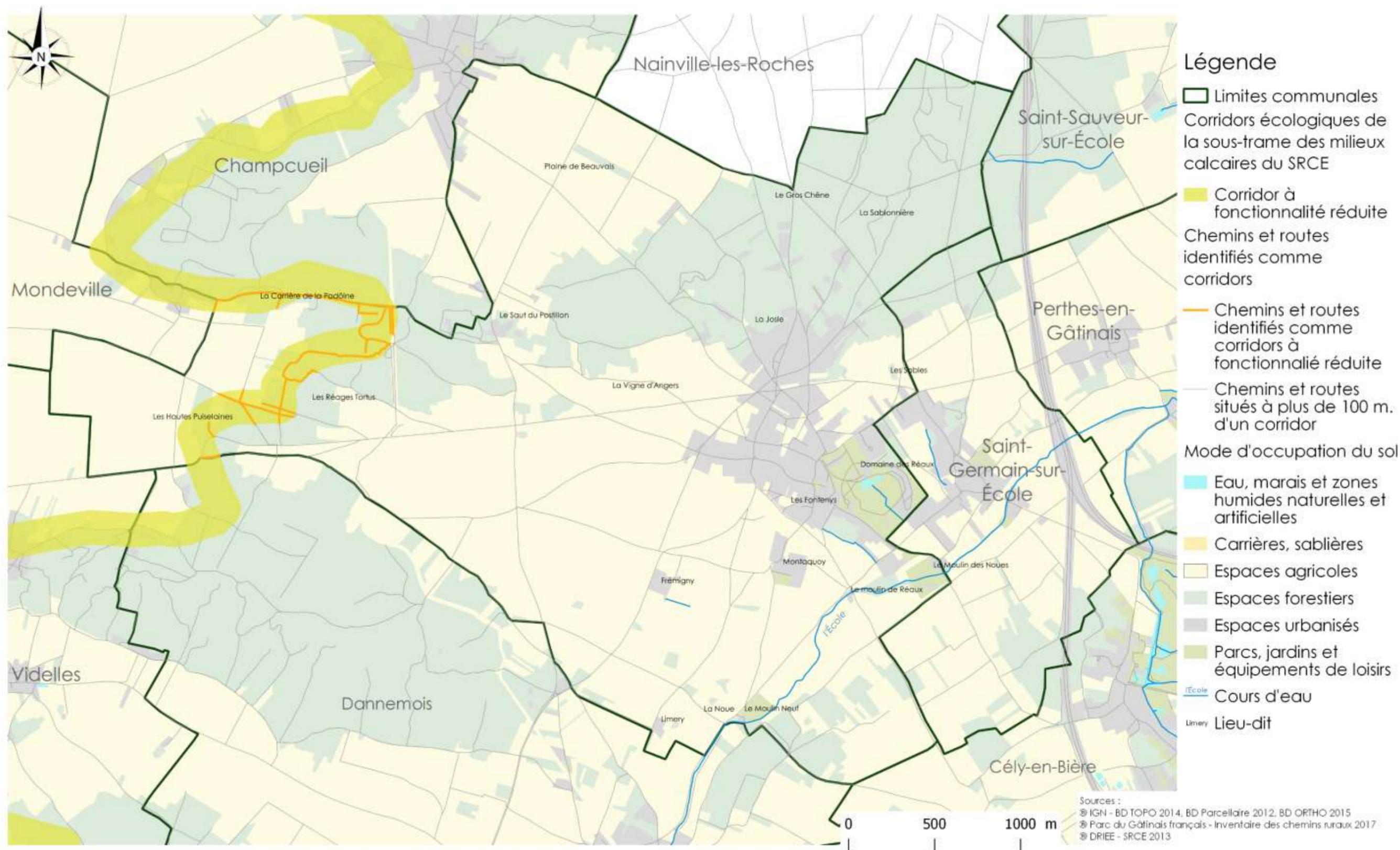
# La biodiversité

## SOUS-TRAME HERBACÉE DU SRCE

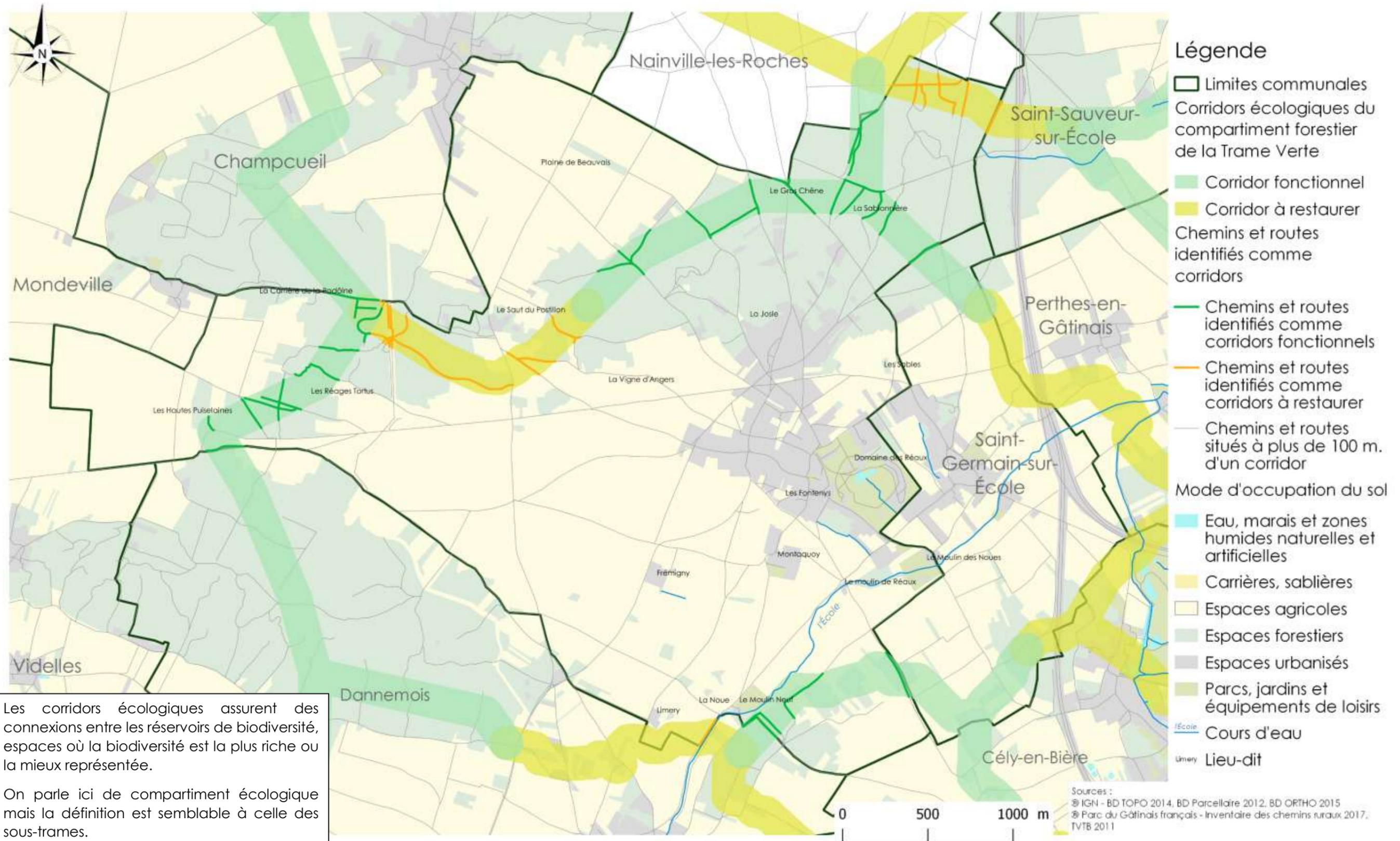


# La biodiversité

## SOUS-TRAME DES MILIEUX CALCAIRES DU SRCE



## COMPARTIMENT FORESTIER DE LA TRAME VERTE

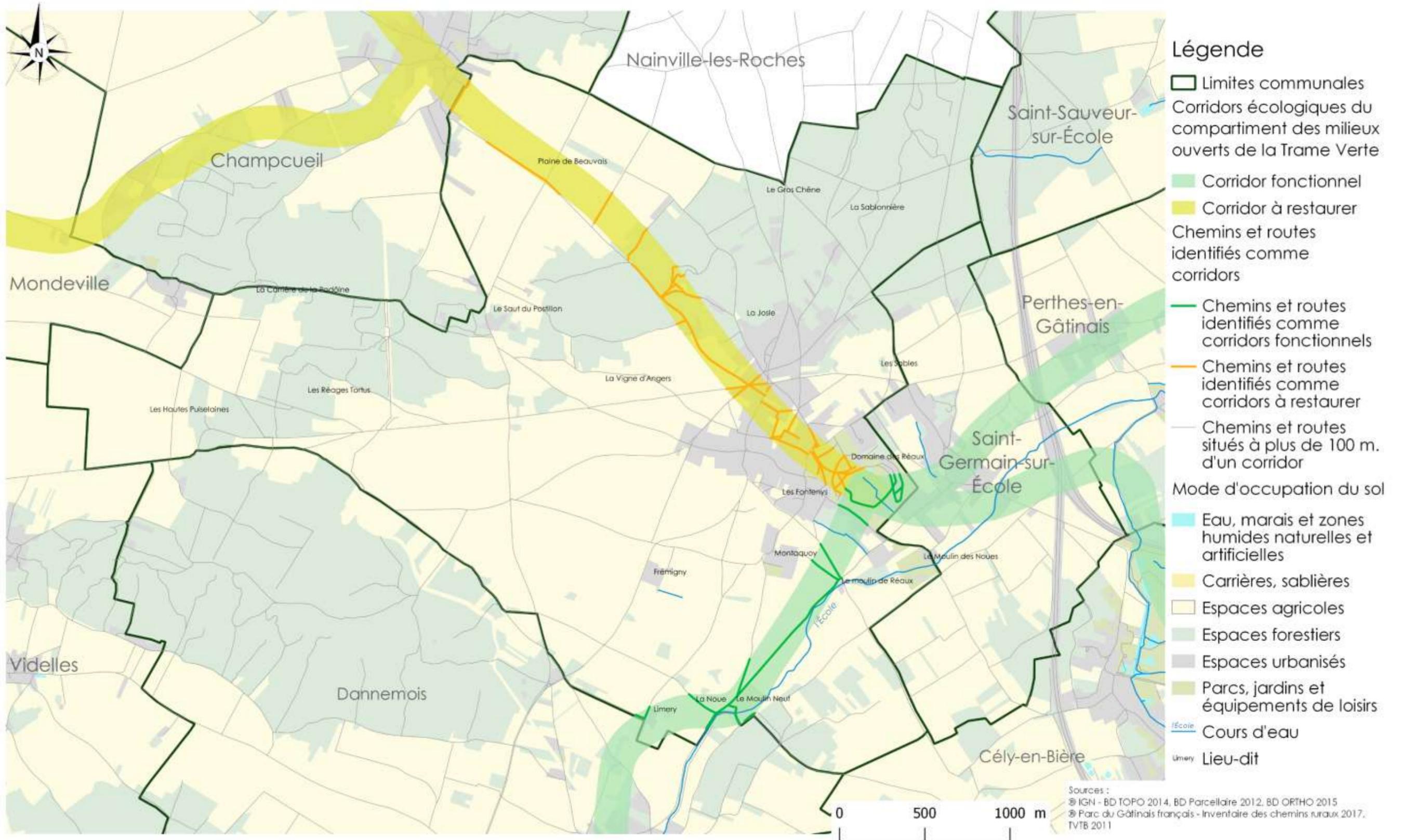


Les corridors écologiques assurent des connexions entre les réservoirs de biodiversité, espaces où la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée.

On parle ici de compartiment écologique mais la définition est semblable à celle des sous-trames.

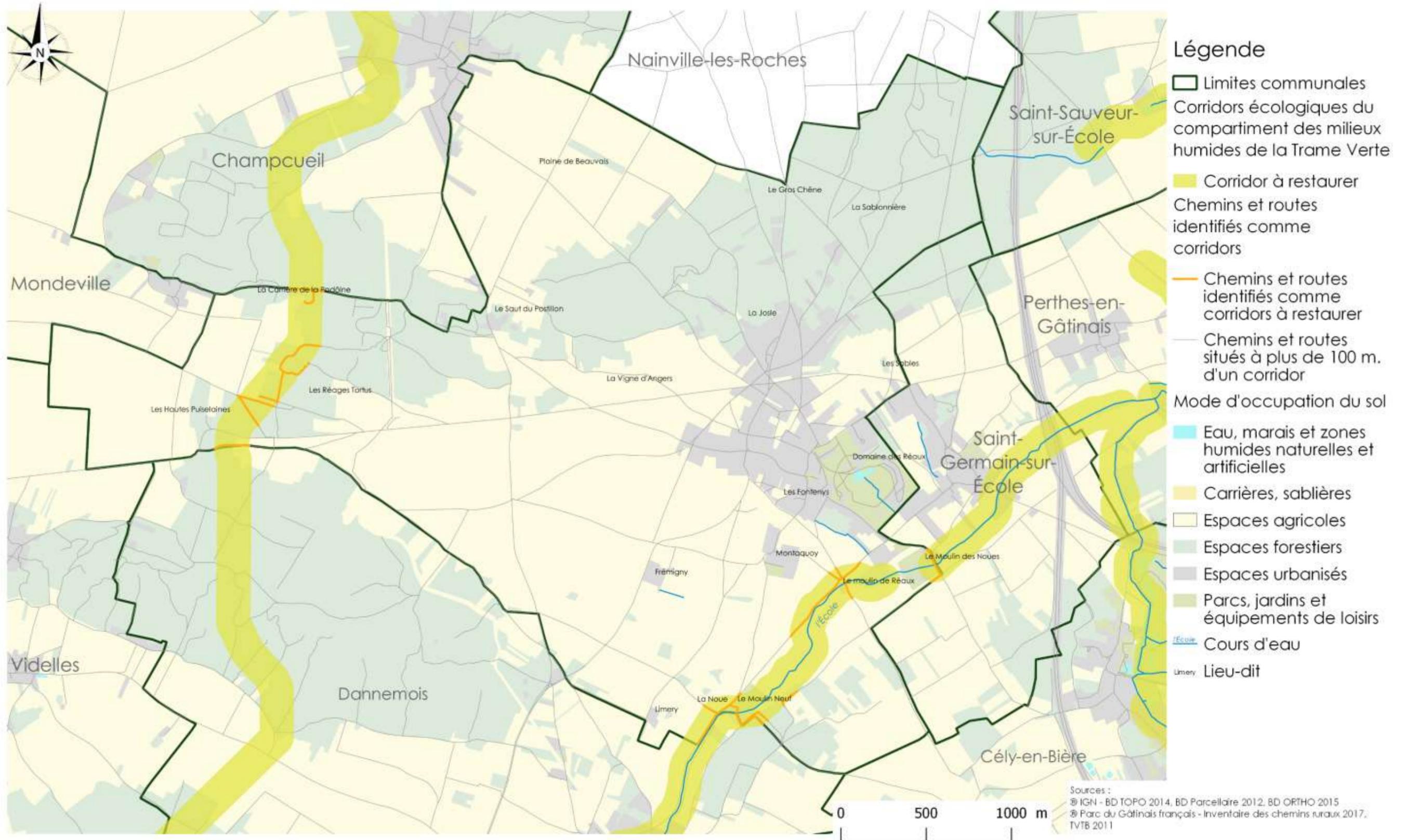
# La biodiversité

## COMPARTIMENT DES MILIEUX OUVERTS DE LA TRAME VERTE



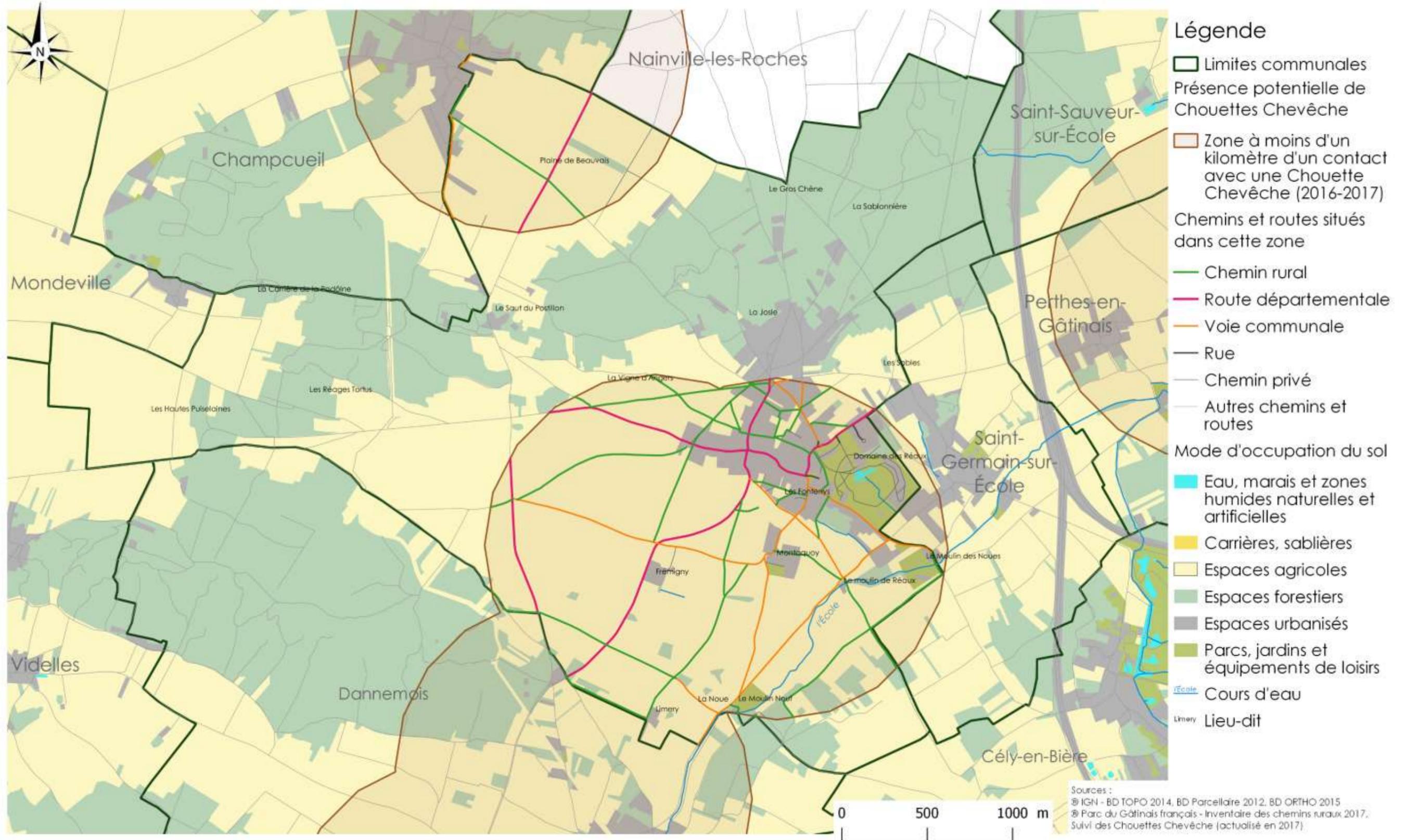
# La biodiversité

## COMPARTIMENT DES MILIEUX HUMIDES DE LA TRAME VERTE

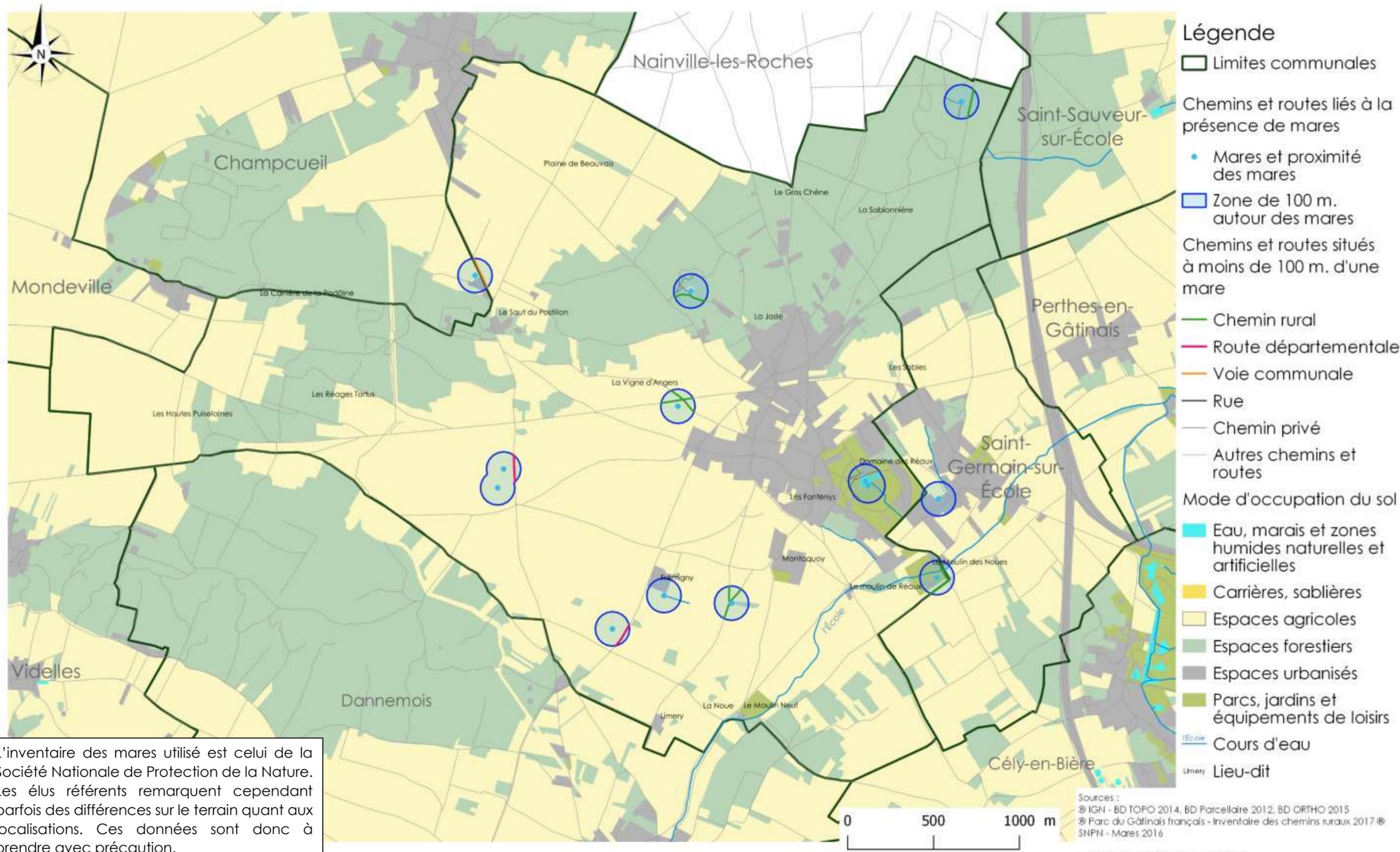


# La biodiversité

## PRÉSENCE POTENTIELLE DE CHOUETTES CHEVÊCHE



# CHEMINS ET ROUTES LIÉS À LA PRÉSENCE DE MARES

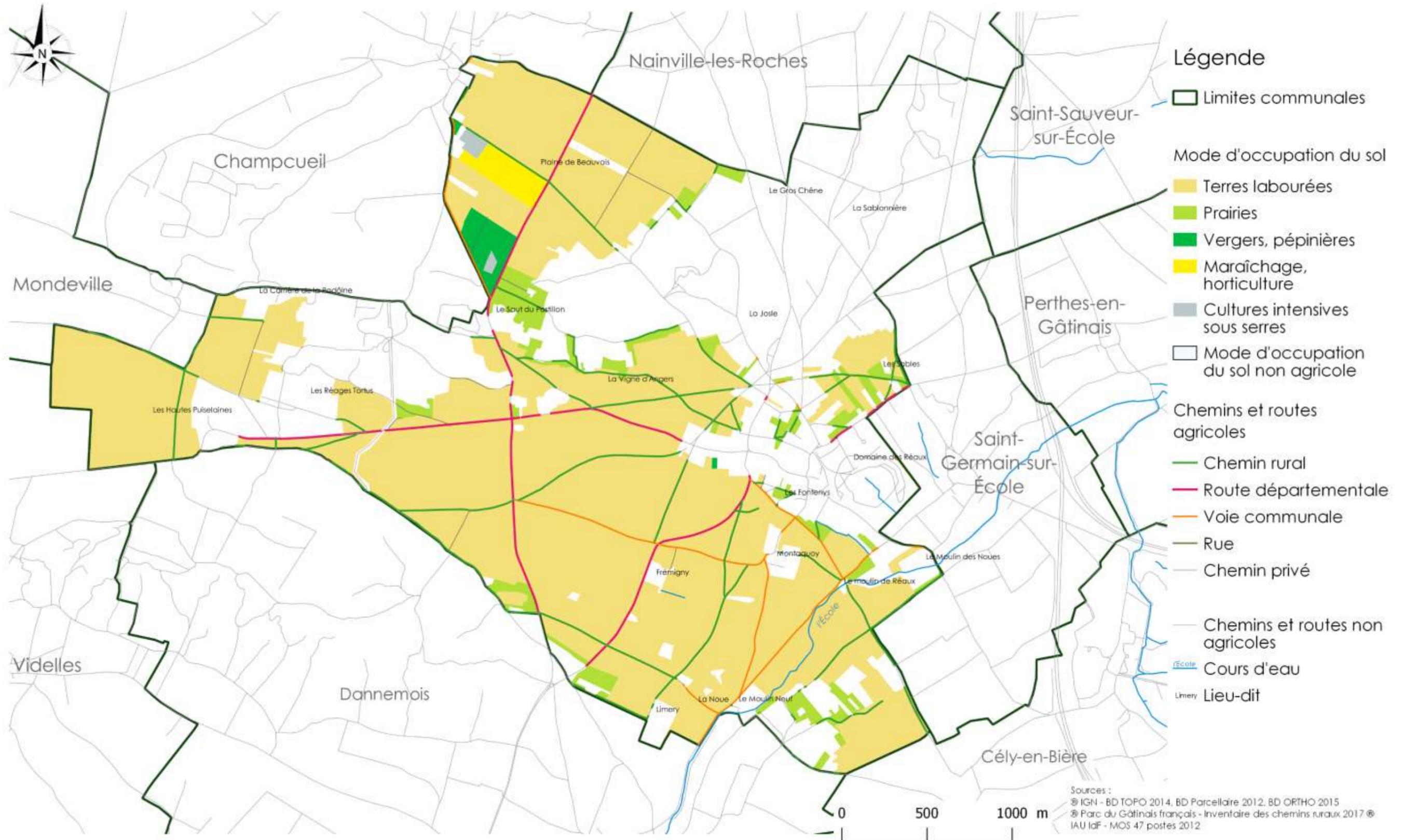


L'inventaire des mares utilisé est celui de la Société Nationale de Protection de la Nature. Les élus référents remarquent cependant parfois des différences sur le terrain quant aux localisations. Ces données sont donc à prendre avec précaution.

### 3.3. L'agriculture et la forêt

#### 3.3.1. Chemins et routes agricoles

## L'agriculture et la forêt CHEMINS ET ROUTES AGRICOLES

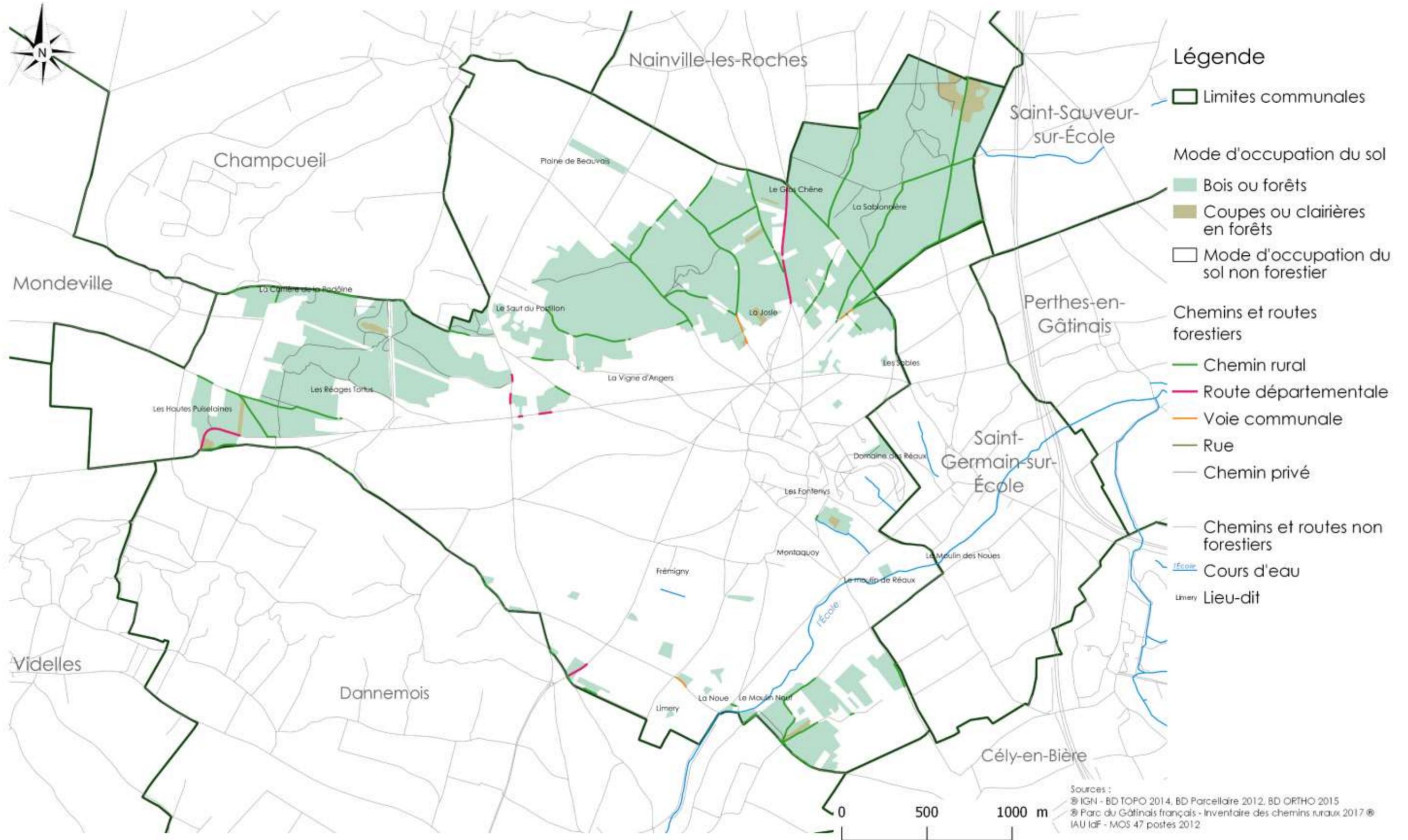


Sources :  
© IGN - BD TOPO 2014, BD Parcellaire 2012, BD ORTHO 2015  
© Parc du Gâtinais français - Inventaire des chemins ruraux 2017 © IAU IdF - MOS 47 postes 2012

Fond de carte : © IAU IdF - MOS 47 postes 2012

Réalisation : Parc du Gâtinais français 2017 (ING)

# L'agriculture et la forêt CHEMINS ET ROUTES FORESTIERS

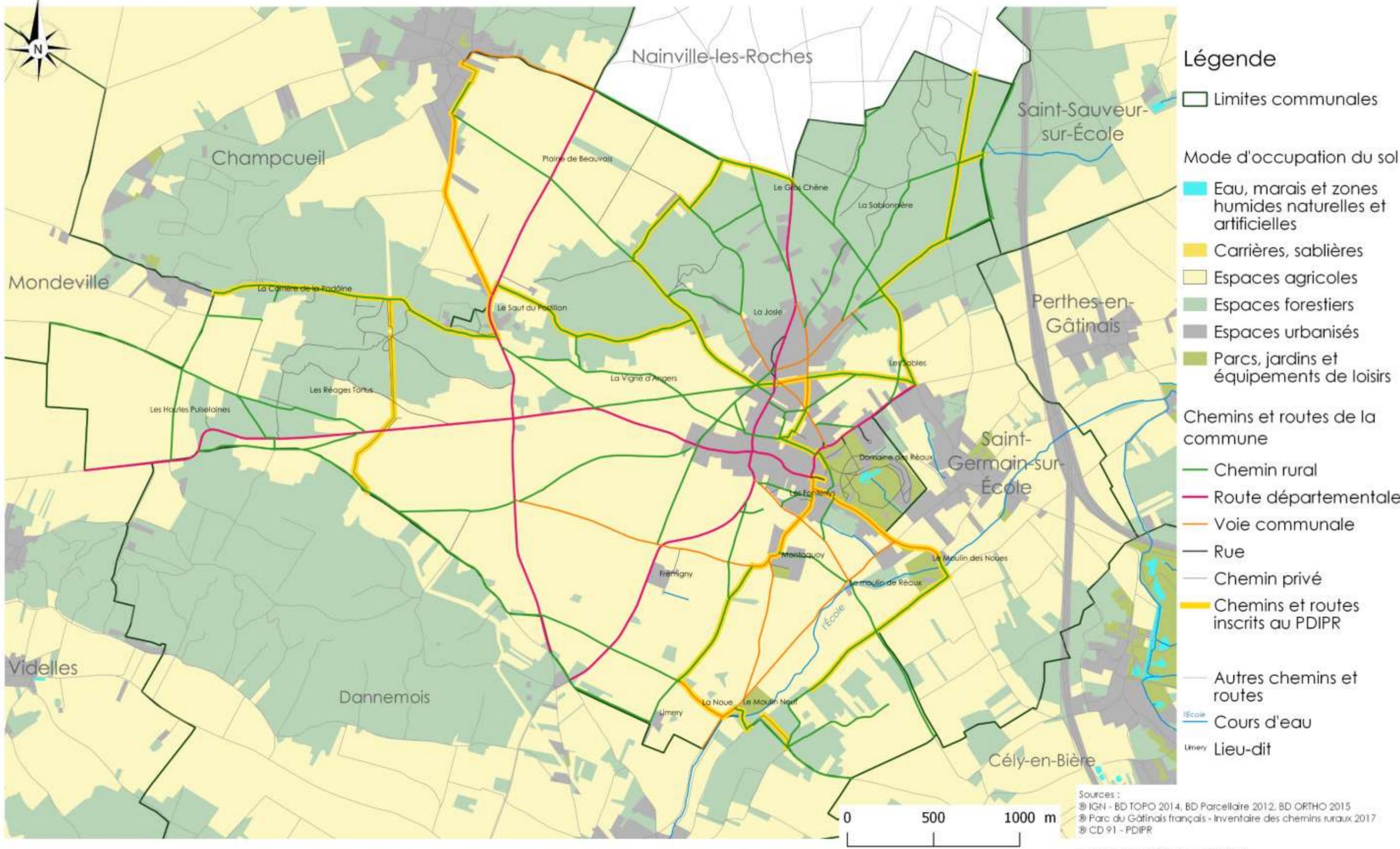


- Légende**
- Limites communales
  - Mode d'occupation du sol**
  - Bois ou forêts
  - Coupes ou clairières en forêts
  - Mode d'occupation du sol non forestier
  - Chemins et routes forestiers**
  - Chemin rural
  - Route départementale
  - Voie communale
  - Rue
  - Chemin privé
  - Chemins et routes non forestiers**
  - Cours d'eau
  - Limery Lieu-dit

Sources :  
 © IGN - BD TOPO 2014, BD Parcellaire 2012, BD ORTHO 2015  
 © Parc du Gâtinais français - Inventaire des chemins ruraux 2017 © IAU IdF - MOS 47 postes 2012

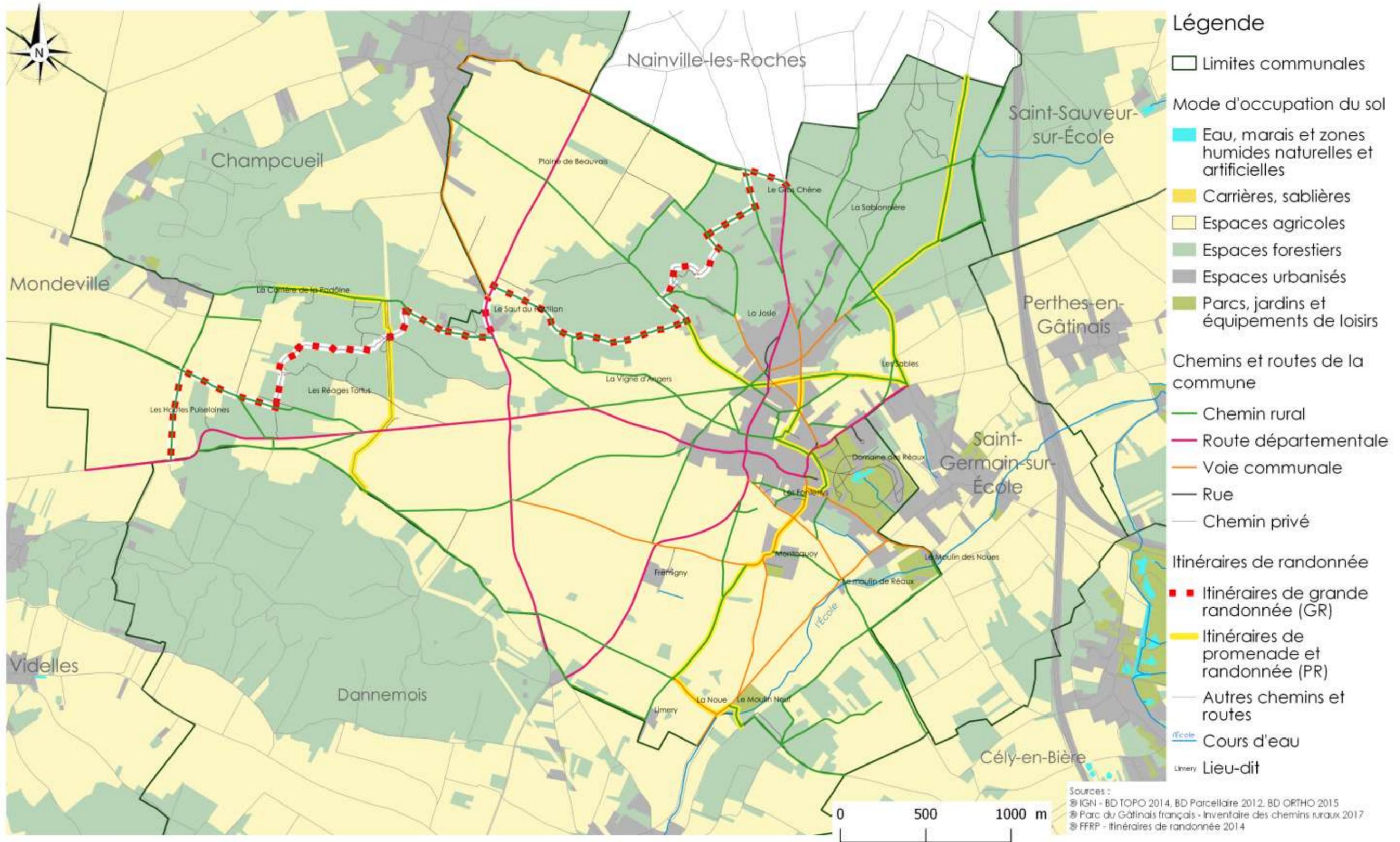
Fond de carte : © IAU IdF - MOS 47 postes 2012  
 Réalisation : Parc du Gâtinais français 2017 (ING)

# Le tourisme et le patrimoine CHEMINS ET ROUTES INSCRITS AU PDIPR

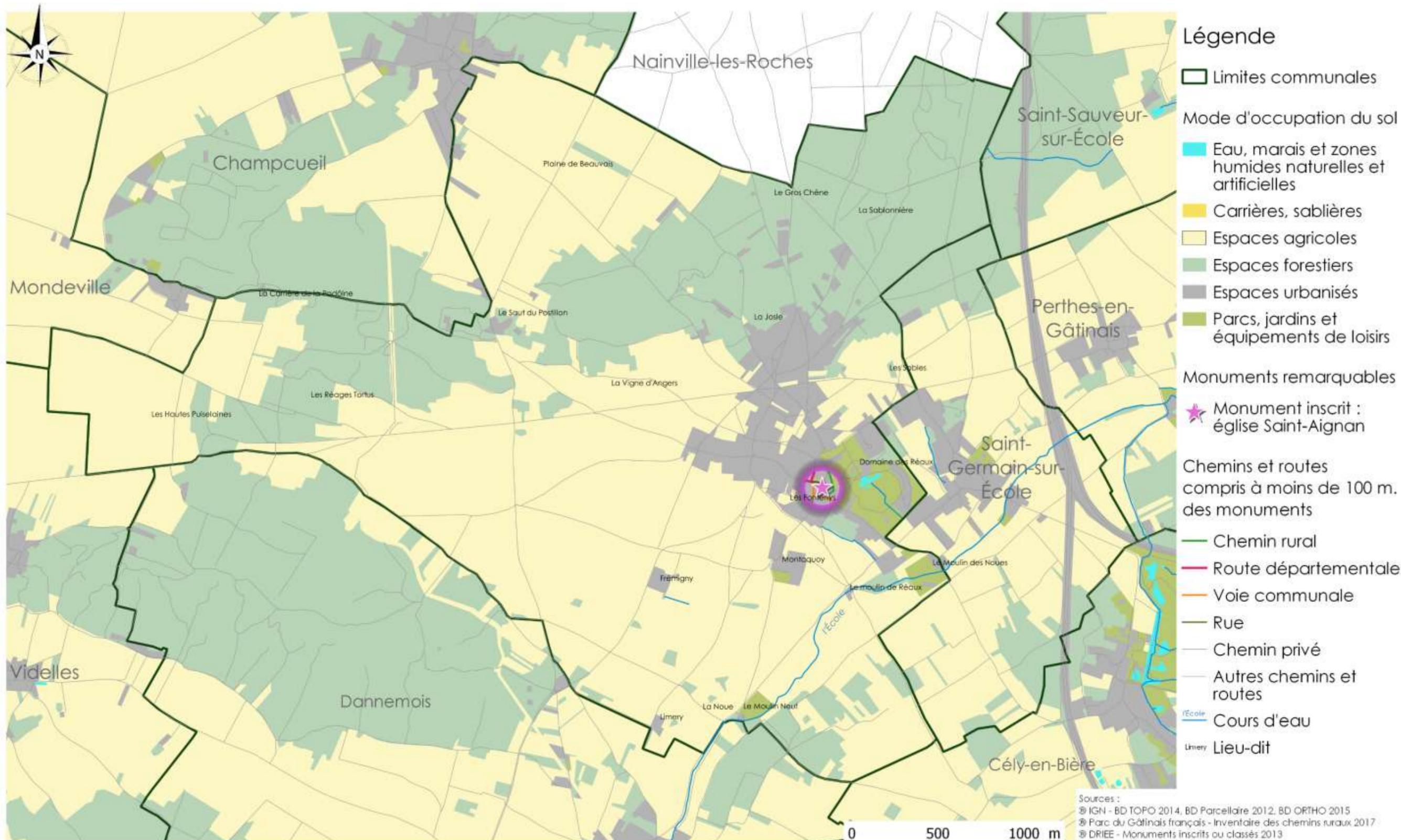


# Le tourisme et le patrimoine

## CHEMINS ET ROUTES DÉFINIS EN ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE



## Le tourisme et le patrimoine PRÉSENCE DE MONUMENTS INSCRITS OU CLASSÉS



Sources :  
 © IGN - BD TOPO 2014, BD Parcellaire 2012, BD ORTHO 2015  
 © Parc du Gâtinais français - Inventaire des chemins ruraux 2017  
 © DRIEE - Monuments inscrits ou classés 2013

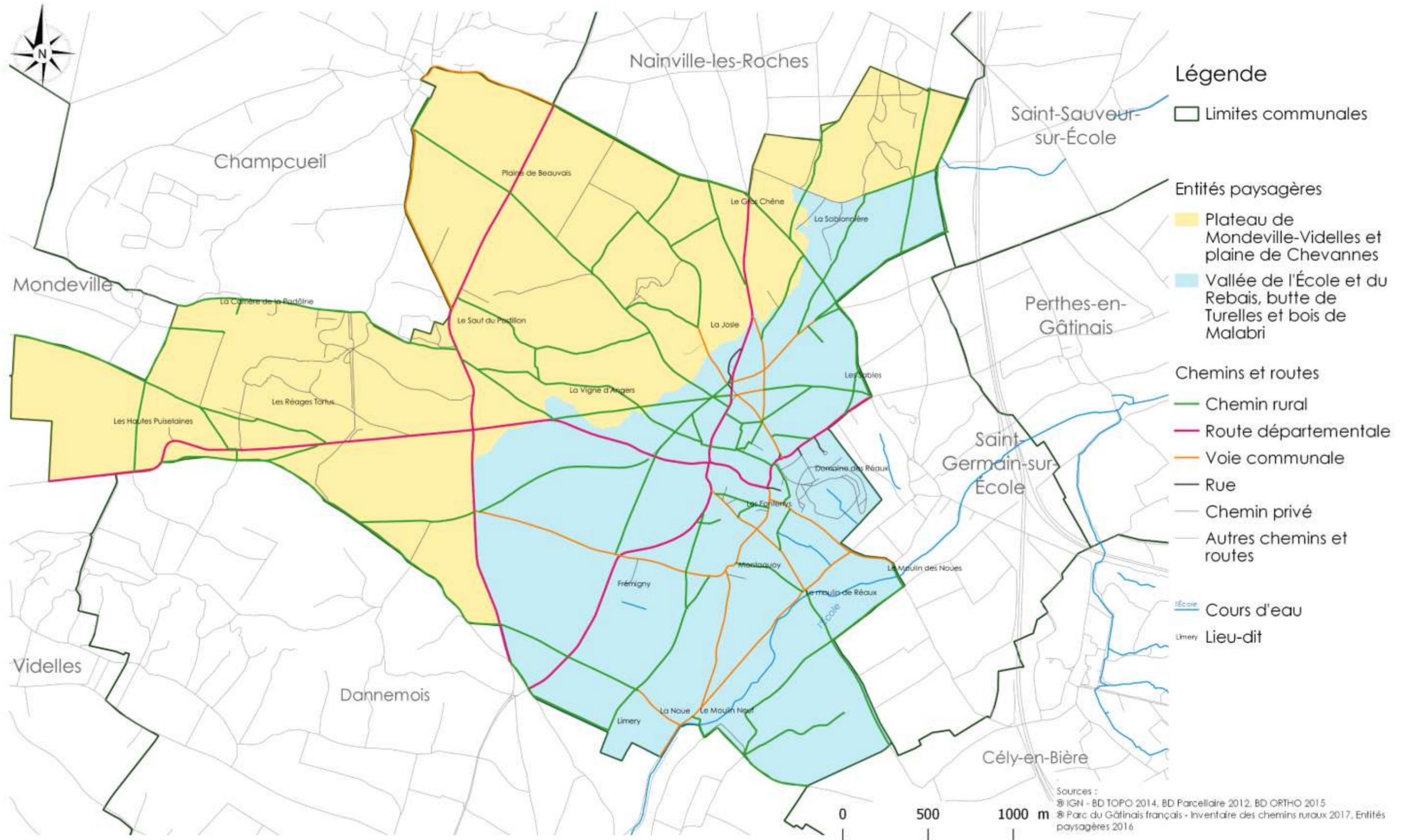
Fond de carte : © IAU IdF - MOS 2012

Réalisation : Parc du Gâtinais français 2017 (ING)

### 3.5. Le paysage

#### 3.5.1. Les entités paysagères

# CHEMINS ET ROUTES SELON LA CHARTE PAYSAGÈRE

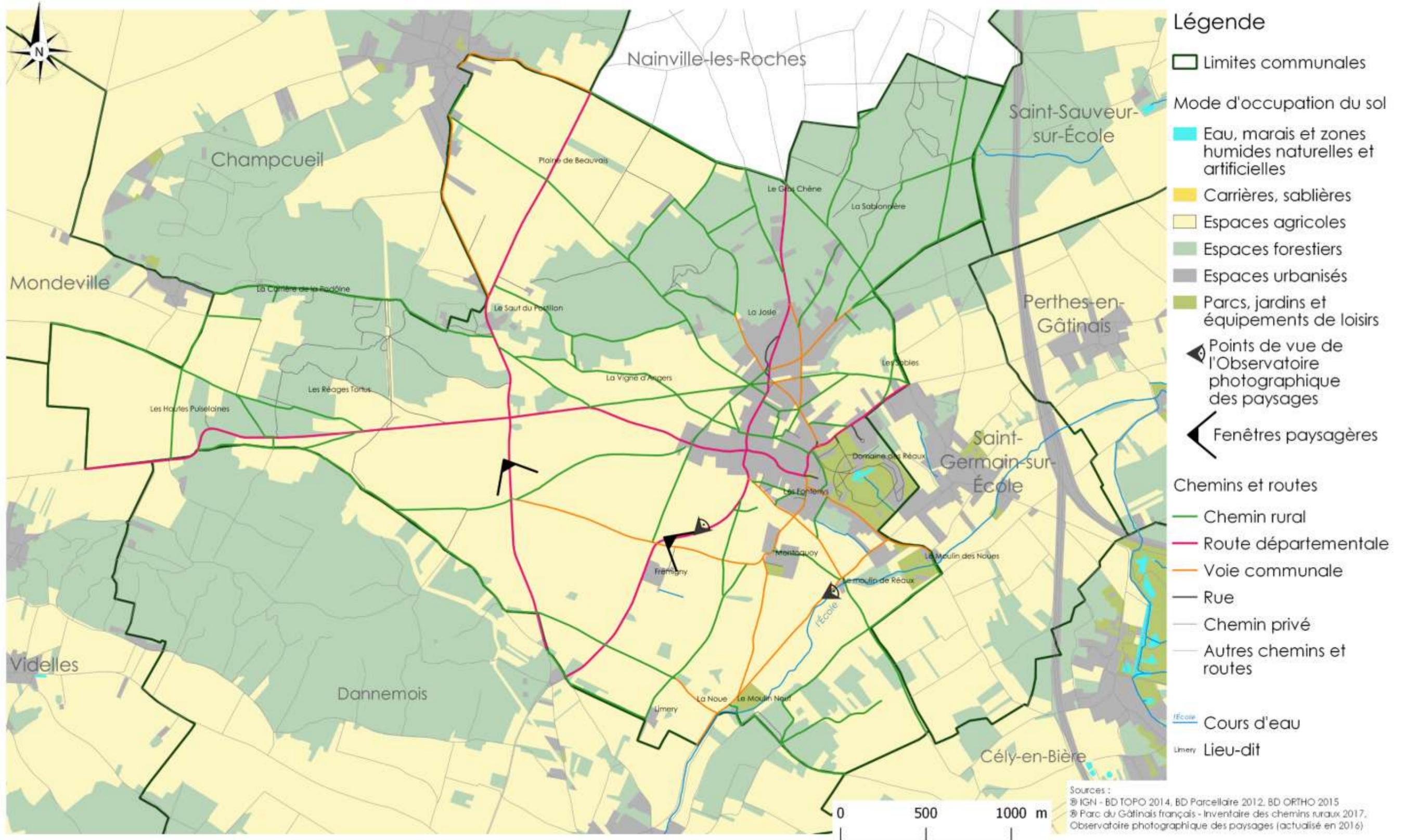


Sources :  
© IGN - BD TOPO 2014, BD Parcellaire 2012, BD ORTHO 2015  
© Parc du Gâtinais français - Inventaire des chemins ruraux 2017, Entités paysagères 2016

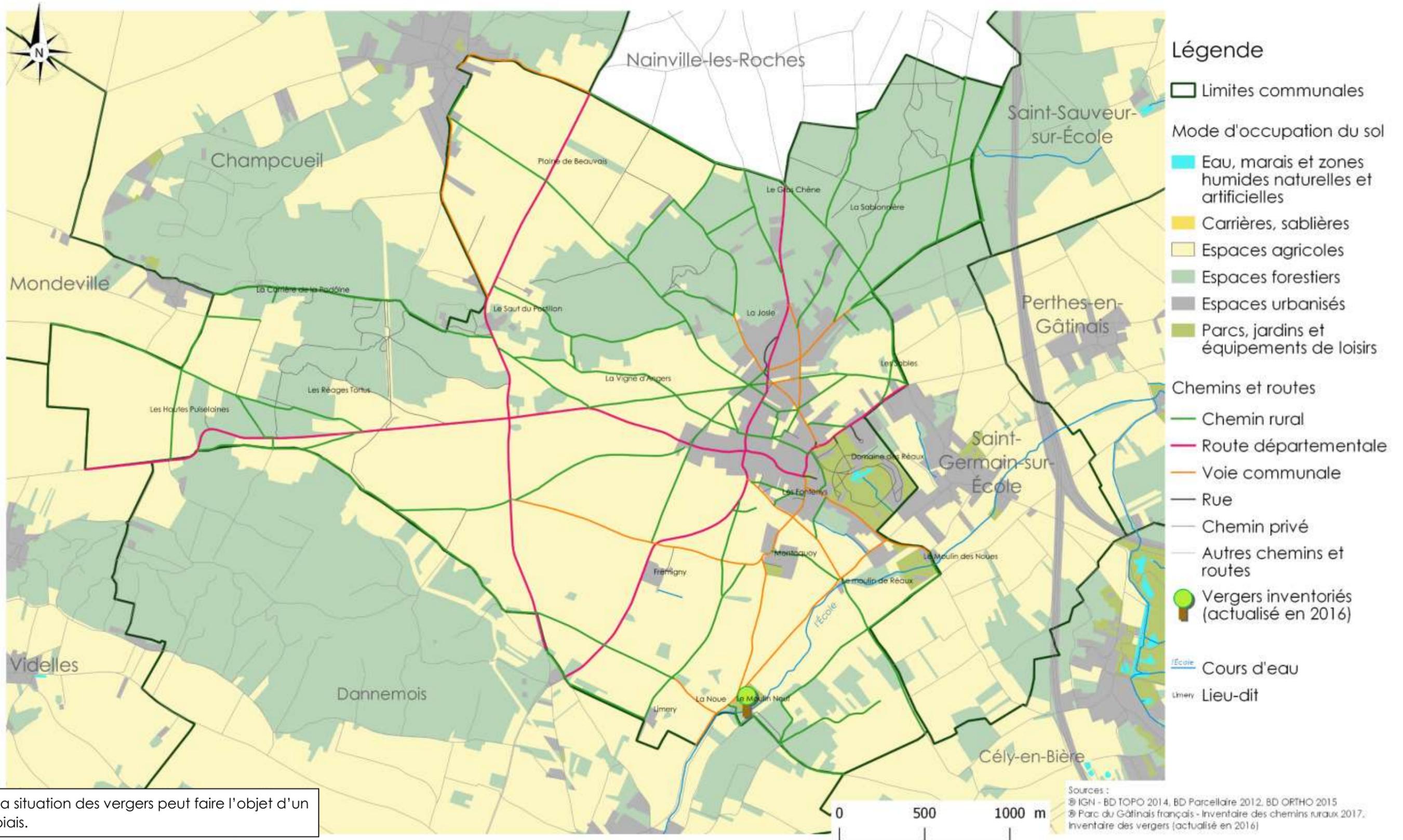
Fond de carte : © Parc du Gâtinais français - Entités paysagères 2016

Réalisation : Parc du Gâtinais français 2017 INGI

# Le paysage LES ÉLÉMENTS PAYSAGERS STRUCTURANTS



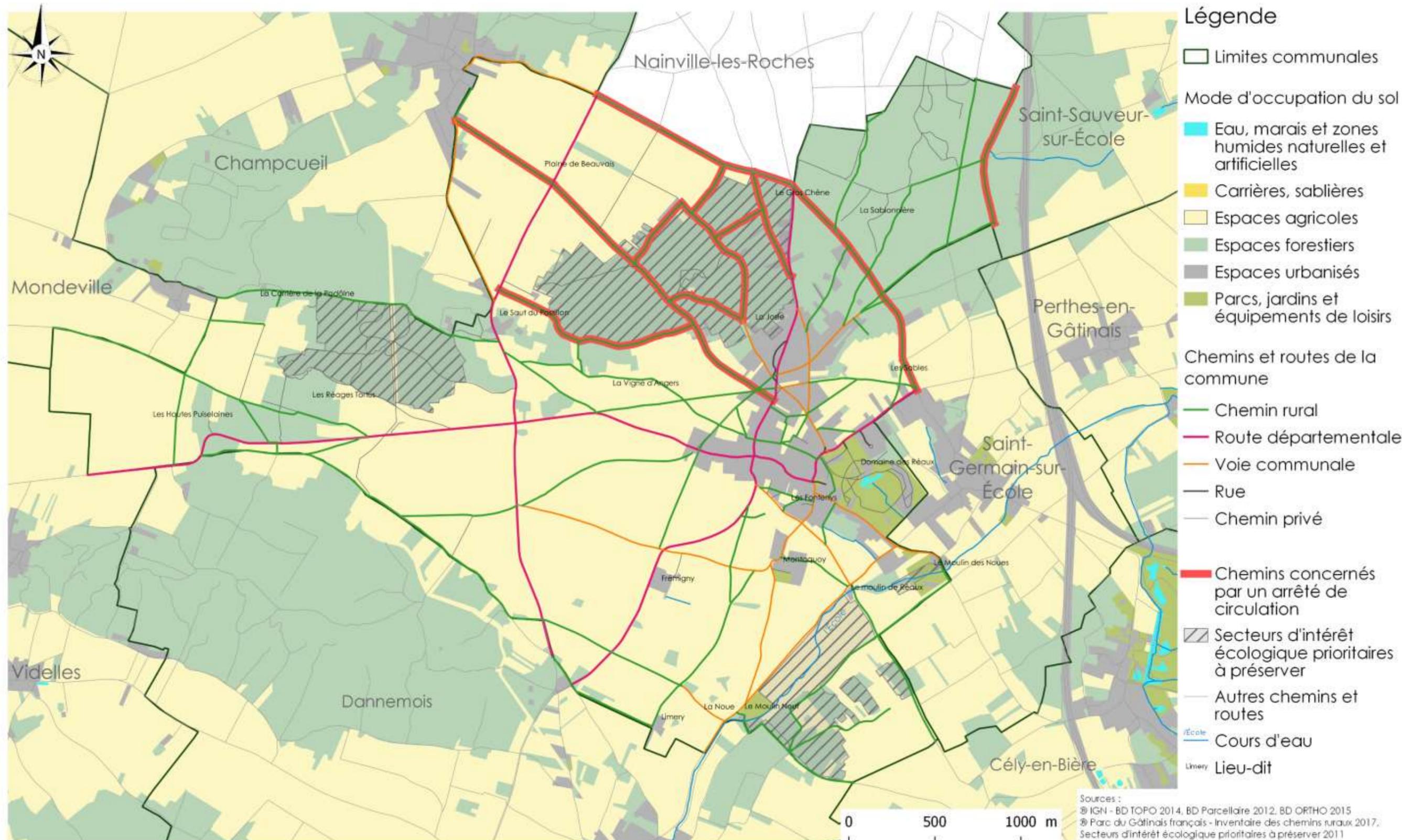
# Le paysage LES ÉLÉMENTS PAYSAGERS STRUCTURANTS



La situation des vergers peut faire l'objet d'un biais.

## 4. Un patrimoine à protéger

# CHEMINS CONCERNÉS PAR UN ARRÊTÉ DE CIRCULATION DES VÉHICULES À MOTEUR



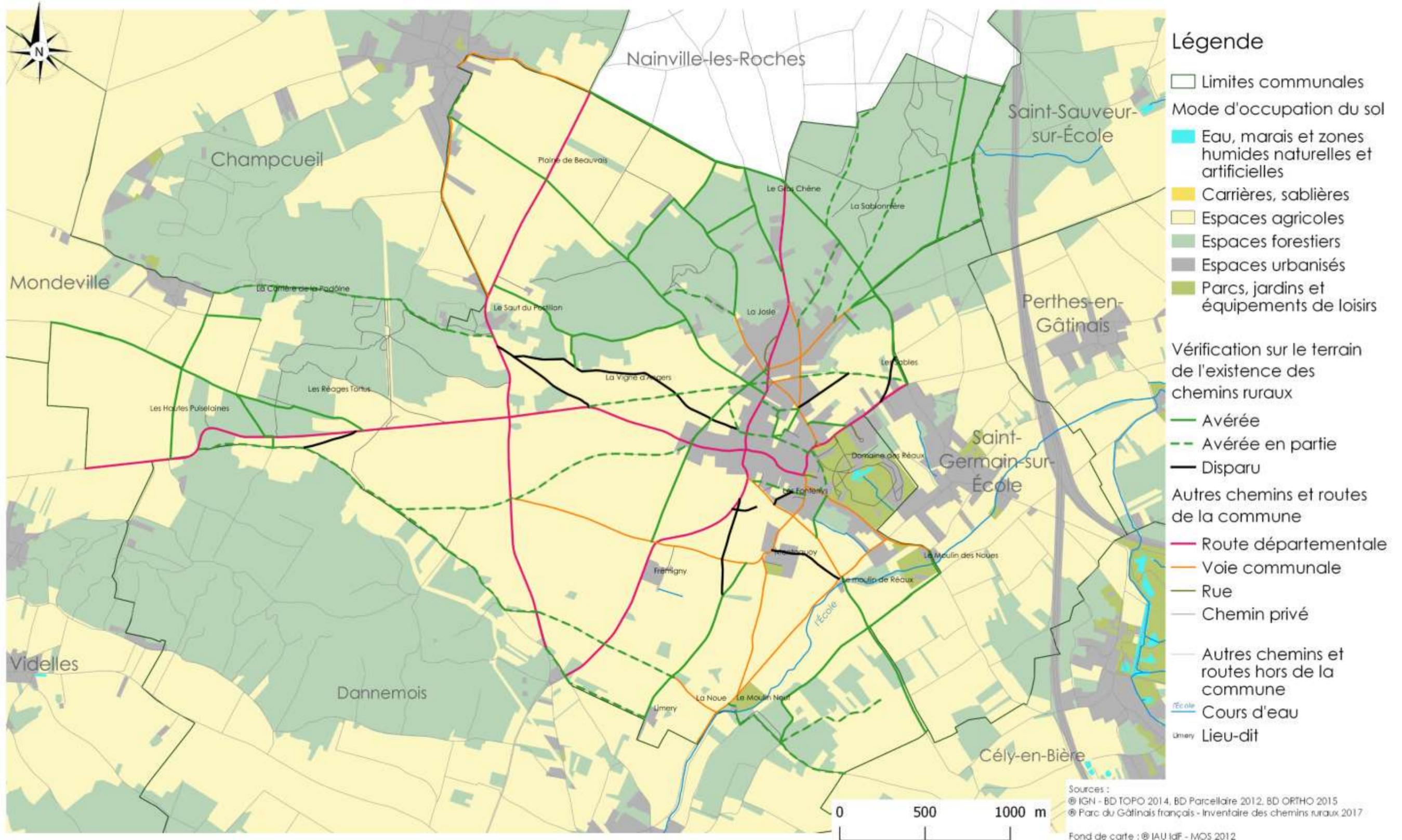
Sources :  
 © IGN - BD TOPO 2014, BD Parcellaire 2012, BD ORTHO 2015  
 © Parc du Gâtinais français - Inventaire des chemins ruraux 2017, Secteurs d'intérêt écologique prioritaires à préserver 2011

Fond de carte : © IAU IdF - MOS 2012

Réalisation : Parc du Gâtinais français 2017 (ING)

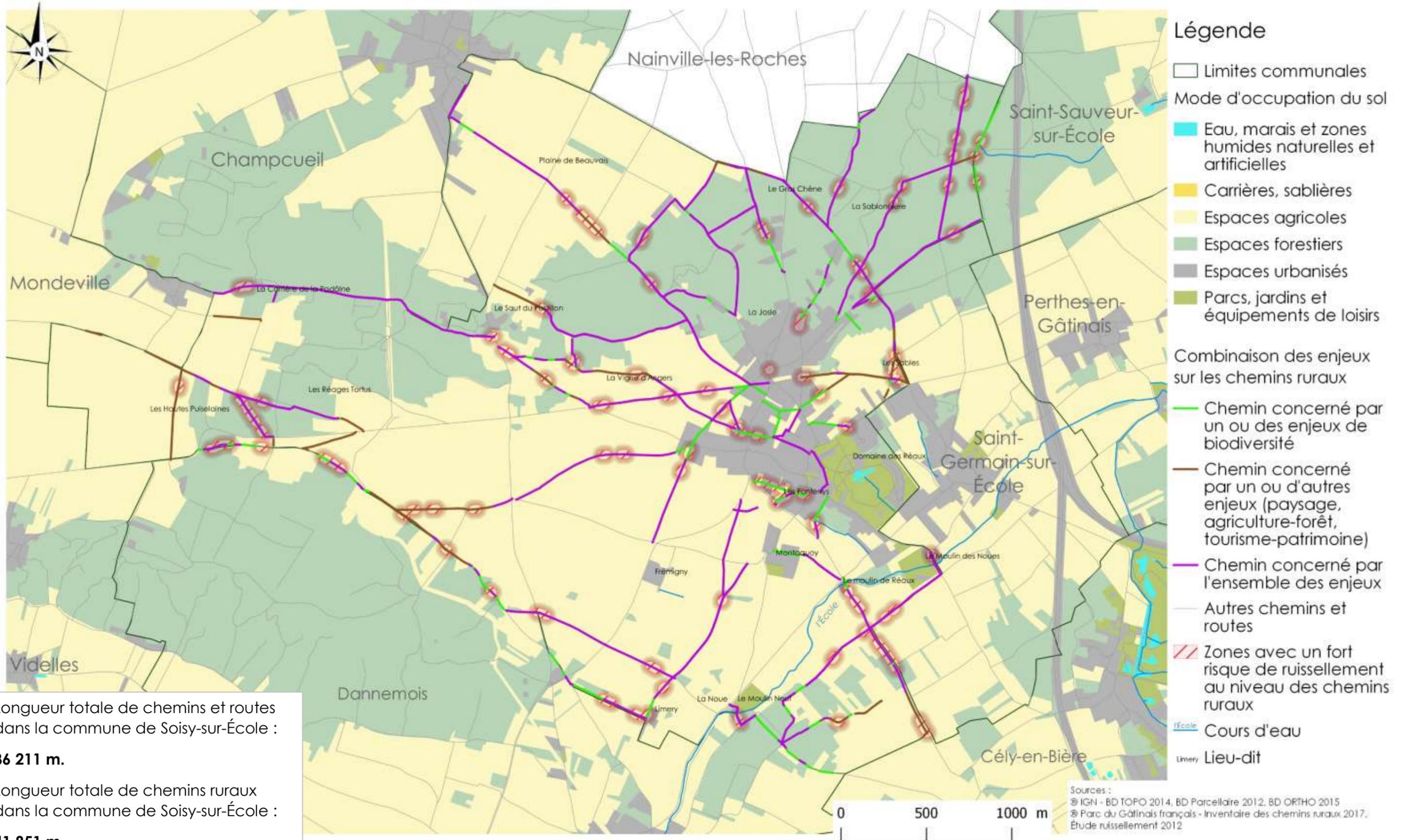
# La sauvegarde des chemins ruraux

## VÉRIFICATION SUR LE TERRAIN DE L'EXISTENCE DES CHEMINS RURAUX



## 5. Carte de synthèse

# Carte de synthèse COMBINAISON DES ENJEUX SUR LES CHEMINS RURAUX



## CONTACTS UTILES

### **Direction Départementale de Territoires (DDT) de l'Essonne**

Cité administrative  
Boulevard de France  
91012 Évry cedex  
Tél. : 01 60 76 32 00

### **Direction Départementale de Territoires (DDT) de Seine-et-Marne**

288 rue Georges Clémenceau  
ZI de Vaux-le-Pénil  
77005 Melun cedex  
Tél. : 01 60 56 71 71

### **Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France**

2, avenue Jeanne d'Arc - BP 111  
78153 Le Chesnay  
Tél. : 01 39 23 42 00

### **Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne**

418 rue Aristide Briand  
77350 Le Mée-sur-Seine  
Tél. : 01 64 39 62 52

### **Fédération interdépartementale des chasseurs de l'Ile-de-France**

58 avenue du Général Leclerc  
92100 Boulogne-Billancourt  
Tél. : 01 55 60 18 70

### **Fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne**

1016 rue de Fontainebleau  
77720 Bréau  
Tél. : 01 64 14 40 20

### **Conseil départemental de l'Essonne**

Direction de l'environnement  
Hôtel du Département  
Boulevard de France  
91012 Évry cedex  
Tél. : 01 60 91 97 34

### **Conseil départemental de Seine-et-Marne**

Direction de l'eau et de l'environnement  
145 quai Voltaire  
77190 Dammarie-lès-Lys  
Tél. : 01 64 14 76 12

### **Conseil régional d'Ile-de-France**

Unité Aménagement Durable  
35 boulevard des Invalides  
75007 Paris  
Tél. : 01 45 51 77 96

Une autre vie s'invente ici



### **Maison du Parc**

20 boulevard du Maréchal Lyautey  
91490 Milly-la-Forêt  
Tél. : 01 67 98 73 93  
Fax : 01 64 98 71 90  
info@parc-gatinais-francais.fr  
www.parc-gatinais-francais.fr

